




Une écoute à l'écrit



Étude sur les caractéristiques et parcours des
jeunes victimes de violences au sein du couple et
de la famille à travers le tchat commentonsaime.fr



EN AVANT
TOUTE(S)



Volet 1 – Année 2020

Sommaire

Remerciements	06
Introduction	08
Contexte social et politique	08
Qu'entend-on par "violences au sein du couple" ?	10
État des lieux des chiffres des violences au sein du couple	12
1. En avant toute(s) : une association par et pour les jeunes	20
Projet associatif.....	21
Pourquoi les jeunes ?	22
Les violences dans les couples LGBTQ+	24
Les personnes en situation de handicap	25
Les jeunes excisées ou à risque d'excision	25
Les actions d'En avant toute(s)	26
2. Cadre méthodologique de l'étude	30

3. Caractéristiques et parcours des utilisateur·rices du tchat	32
Prise en charge des utilisateur·ices du tchat	33
Portrait des utilisateur·rices du tchat	36
Portrait des personnes victimes sur le tchat	42
Portraits des personnes violentes décrites sur le tchat	43
Caractéristiques de la relation violente	50
Caractéristiques des violences	52
Conséquences des violences	58
Procédures entamées par les personnes victimes	59
Commentonsaime.fr pendant le confinement	62
4. Le public jeune : des caractéristiques et parcours spécifiques	67
Portrait des jeunes utilisateur·rices du tchat	68
Portrait des jeunes personnes victimes	71
Portrait des jeunes personnes violentes décrites sur le tchat	74
Caractéristiques de la relation violente chez les jeunes	76
Caractéristiques des violences chez les jeunes	79
Conséquences des violences chez les jeunes	84
Procédures entamées par les jeunes personnes victimes ..	85
Les témoins de moins de 26 ans	91
Conclusion	94

Remerciements

Cette étude, à l'image d'En avant toute(s), est le fruit d'un travail collectif. Elle a été produite par Ynaée Benaben, Louise Delavier et Aurore Pageot avec la participation de Reine Békoé, Julie Chrétiennot, Amélie Durand, Aurélie Garnier-Brun, Elodie Lamarque, Morgane Le Cloirec, Julie Niort et Léa Thuillier.

Elle a eu la chance de recevoir les commentaires et améliorations de Natalia Briceno-Lagos, sociologue à l'origine du concept d'*écoute à l'écrit*, développé à l'occasion de la première étude d'En avant toute(s) et qui fait la particularité de l'association ; Aurélie Latourès, du Centre Hubertine Auclert ; Noémie Calixte, impliquée dès les débuts du projet www.commentonsaime.fr et Sophie Chevrot-Bianco. Merci également à Anne Bérêts et à Mathilde Delavier pour leur relecture attentive.

Elle a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation Bouygues Télécom, et la Fondation Kering à travers le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, qu'En avant toute(s) tient à remercier chaleureusement.

En avant toute(s) a l'honneur d'être membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). Le réseau Solidarité Femmes regroupe 67 associations sur l'ensemble du territoire national, spécialisées dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

La force de ce collectif est une richesse essentielle dans la prise en charge professionnelle des victimes, ainsi que pour la

connaissance et la compréhension des mécanismes qui sont à l'origine des violences abordées. L'équipe d'En avant toute(s) tient à remercier l'ensemble des structures du réseau pour leur remarquable travail et pour leur soutien.

L'équipe remercie grandement Jonathan Pansiot, pour son travail sur le développement et l'accessibilité de son site www.commentonsaime.fr.

Elle remercie également les structures présentes à la Cité Audacieuse et la Fondation des Femmes pour leur soutien sans faille.

Enfin, En avant toute(s) remercie toutes celles qui lui font confiance au quotidien, sur le tchat, lors des interventions scolaires, dans les festivals, danceokés, formations, débats, lives ; toutes celles et ceux qui participent à rendre la société plus belle et plus égalitaire. Merci !



K E R I N G
F O U N D A T I O N



Introduction

En avant toute(s) lutte pour l'égalité des genres* et la fin des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+*. Elle s'adresse spécifiquement aux jeunes, sans distinction de classe sociale, de genre, d'orientation sexuelle, de culture ou de croyance.

L'association agit à travers deux axes complémentaires : la prévention des comportements sexistes, et l'accompagnement des jeunes femmes et des personnes LGBTQIA+ victimes de violences au sein du couple ou de la famille, à travers le premier tchat de France dédié à ces questions¹.



Contexte social et politique

Depuis la sortie de la dernière étude d'En avant toute(s) en novembre 2017², le contexte social et politique a été marqué par de nombreuses évolutions. Suite aux révélations du 5 octobre 2017 concernant le producteur de cinéma Harvey Weinstein accusé de viols et d'agressions sexuelles, le mouvement #MeToo s'est propagé sur les réseaux sociaux, soulevant une vague de témoignages de victimes. En atteignant toutes les sphères de la société, cette vague a mis un coup de projecteur sur la parole des femmes victimes de violences et, plus largement,

a mené à une prise de conscience de la réalité des violences faites aux femmes³.

Le 25 novembre 2017, le Président de la République française, Emmanuel Macron, a prononcé un discours annonçant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'égalité entre les femmes et les hommes Grande Cause du Quinquennat. Fondée sur un plan composé de trois grands axes que sont l'éducation, l'accompagnement des victimes et la répression des auteurs, de nombreuses mesures et

Pourquoi cette étude ?

**par la présidente d'En avant toute(s),
Margaux Nasreddine**

“La démarche d'En avant toute(s) est en premier lieu de s'adresser à un public jeune, craintif face aux institutions, souffrant d'un manque de repérage de la part des adultes encadrants, un public “hors radar”, pour reprendre les mots du Centre Hubertine Auclert. Quand nous avons commencé à travailler sur le projet du tchat, et lorsque nous avons vu que nous parvenions à atteindre ce public, nous avons compris que nous tenions entre nos mains des données d'une inestimable importance : les réalités d'un public qui s'adresse encore difficilement aux structures qui ne lui sont pas dédiées, et leur préfère internet. Un public aux spécificités encore peu connues et mal comprises, qui met en lumière des réalités et besoins sociaux partagés par l'ensemble des victimes. Il nous a semblé primordial de porter une attention particulière à ces données inédites, et de les soumettre à une analyse rigoureuse afin d'en tirer des enseignements qui, nous l'espérons, aideront à améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences.”



l'augmentation des budgets alloués ont été annoncées⁴. De leur côté, la société civile et les militantes féministes se sont mobilisées et ces trois dernières années ont vu émerger les plus grandes marches contre les violences sexistes et sexuelles jamais organisées partout en France, l'augmentation des plaintes pour violences conjugales⁵ et la croissance des demandes d'aide et d'accompagnement auprès notamment des dispositifs nationaux comme le 3919 - Violences Femmes Info et Viols Femmes Information⁶. L'année 2019 a également fortement été circonstanciée par l'exceptionnelle mobilisation des familles des

victimes et le décompte des féminicides (bien que pénalement, ce terme ne soit pas reconnu), au nombre de 146 sur cette même période⁷.

La présente étude entend apporter des connaissances supplémentaires pour la compréhension des réalités actuelles des violences sexistes au sein de notre société, des obstacles rencontrés par les victimes lorsqu'elles veulent se faire entendre, des stratégies des personnes violentes* et s'attachera à mettre en avant les violences vécues par les jeunes et leurs spécificités.



Qu'entend-on par “violences au sein du couple” ?

Cette étude aborde des thématiques qu'il est nécessaire de définir au préalable pour une meilleure compréhension du sujet global. Ces éléments de définition permettent de comprendre les mécanismes à l'œuvre lorsque l'on parle de “violences au sein du couple*”, mais aussi de faire le point sur certains choix terminologiques faits par En avant toute(s).

La Fédération Nationale Solidarité Femmes définit les violences conjugales comme “une atteinte volontaire à l'intégrité de l'autre, une emprise, un conditionnement dont il est difficile de sortir

lorsqu'on en est une des victimes”⁸. Elle s'opère dans le cadre de relations privilégiées, souvent de couple, mais aussi dans des relations affectives plus informelles et au sein de couples séparés. Cette violence n'est pas fortuite, elle ne relève pas du “fait divers”, du “coup de folie passager”, mais bien d'une volonté de dominer.

Comme l'explique la psychiatre Marie-France Hirigoyen, “un homme qui frappe sa femme n'a pas pour but de lui mettre un œil au beurre noir, son but est de la soumettre et de la rendre docile”⁹. Ainsi, toujours d'après

la FNSF, les violences conjugales "ne peuvent être considérées simplement comme accidentelles dans la relation entre individus car elles reposent sur un ensemble de facteurs historiques, culturels, sociaux et psychologiques"¹⁰. Ces facteurs ont pour conséquence de perpétuer et renforcer les violences de certains groupes sociaux sur d'autres (par exemple, les hommes sur les femmes), et constituent le terreau des violences conjugales.

Les violences : plus que de simples conflits

Les violences conjugales sont à distinguer du conflit. Le conflit est un moment d'ajustement, de "mise à plat" des tensions pouvant exister dans le couple. Même s'il peut générer de la détresse, il est un espace dans lequel les membres du couple sont à égalité et manifestent l'envie de faire progresser leur relation. La violence, quant à elle, est un mécanisme de domination : lors des disputes, la personne victime* n'a jamais raison ; elle a peur, doute de ses perceptions, en raison du climat délétère mis en place par la personne violente.

Comme l'explique Marie-France Hirigoyen : "[le conflit est] un phénomène positif, car, quand on n'est pas d'accord avec quelqu'un, argumenter, même de façon véhémence, est une façon de reconnaître l'autre, de tenir compte de sa réalité. Dans la violence, au contraire, l'autre est empêché de s'exprimer, il n'y a pas de dialogue. Il est nié dans son intégrité"¹¹.

L'emprise au coeur du phénomène des violences conjugales

Les violences conjugales, et notamment leur aspect psychologique, sont d'abord subtiles et s'installent subrepticement, à l'insu de la victime. Par des micro-agressions, des dénigrements, des brimades répétées, la personne violente installe un climat très anxiogène pour la victime. D'abord déstabilisée, la victime met rapidement en place des stratégies de coopération, d'apaisement ou d'évitement afin de survivre à cette terreur constante. Peu à peu, les violences s'aggravent, ce qui dégrade l'état psychologique de la victime et peuvent l'empêcher de réagir¹².

A cette emprise s'ajoutent de nombreux facteurs sociaux, économiques, familiaux, individuels et une banalisation de la violence au sein des relations amoureuses et affectives, voire un encouragement de la société à la reproduction de comportements de contrôle, de surveillance et d'humiliation sous couvert d'amour. Cet ensemble de facteurs mine le terrain pour les personnes victimes et complique bien souvent la sortie de la relation.



État des lieux des chiffres des violences au sein du couple

La question des violences conjugales peut également être abordée du point de vue des statistiques. Dans cette optique, il est possible de s'appuyer sur les productions existantes permettant de quantifier ce phénomène :

- **L'enquête ENVEFF (l'Enquête Nationale sur les Violences envers les Femmes en France)¹³**

Régulièrement citée, elle date pourtant de l'an 2000 : les données actuellement disponibles sont donc datées de vingt ans. Pourtant, la démarche de cette enquête est nécessaire et toujours d'actualité. L'ENVEFF a en effet été impulsée suite aux préconisations de la conférence de Pékin pointant la nécessité de produire des "statistiques précises concernant les violences faites aux femmes". Elle avait alors pour objectif de combler le manque de données sur cette thématique.

- **L'enquête "Virage" (Violences et rapports de genre)¹⁴**

Depuis 2013, l'Unité de recherche « Démographie, Genre et sociétés », de l'Institut national d'études démographiques (INED) a lancé le programme "Virage" afin de poursuivre, treize ans plus tard, l'ambition de l'ENVEFF. La restitution n'est à l'heure actuelle toujours pas achevée.

- **Les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » (CVS)¹⁵, dites de « victimation »**

Chargées d'analyser de manière fiable l'évolution des violences faites aux femmes d'une année sur l'autre, elles justifient notamment d'ajuster les budgets qui y sont consacrés. Or, le gouvernement a annoncé en 2019 la fermeture de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), organisme abritant l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), chargé de la production de ces enquêtes, dès la fin 2020¹⁶. Ces chiffres ne seront donc bientôt plus disponibles.

- **Les statistiques publiées par les Ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice**

Chiffres de la police et de la gendarmerie et ceux portant sur les auteur·ices de crimes et délits

- **Les données statistiques d'autres acteurs étatiques et institutionnels**

De nombreux acteurs étatiques et institutionnels cherchent, ponctuellement ou non, à collecter des données statistiques. Certains organismes, comme le Centre Hubertine Auclert¹⁷, permettent la production d'enquêtes¹⁸ et assurent aujourd'hui un grand travail de collecte de données et de production de savoirs académiques. C'est aussi le cas de la MIPROF (Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) à travers son Observatoire des violences faites aux femmes, et d'autres acteurs publics, comme le Service des Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes (SDFE). D'autres villes et départements sont également dotés d'observatoires, comme par exemple les villes de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis.

Ces initiatives, qui ont émergé surtout ces dix dernières années, ne peuvent aujourd'hui à elles seules rendre compte de la totalité d'un phénomène aussi large, puissant et insidieux que les violences conjugales. Pour sensibiliser et rendre compte des réalités du terrain, il est important que les structures en contact direct avec les femmes puissent elles aussi produire des analyses fondées sur des statistiques précises, rendant compte d'une réalité, aujourd'hui toujours méconnue. Les associations l'ont bien compris : avant l'ENVEFF, c'était le terrain lui-même, incarné par des structures pionnières telles que la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), le Collectif Féministe contre le Viol (CFCV) ou l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT), qui produisait les principaux chiffres nécessaires à la connaissance des violences conjugales. Or, il est difficile pour les associations, soumises à de grandes contraintes budgétaires, de dégager le temps nécessaire à la mise en place de telles enquêtes.

Les violences conjugales : un problème de société

Les chiffres produits par les organismes précédemment cités sont remarquablement élevés. L'Observatoire des violences faites aux femmes donne les statistiques suivantes pour l'année 2018 :

- 121 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire ;
- 28 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire ;

• 21 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple^{19 20}.

Ces chiffres permettent par ailleurs d'identifier la dimension de genre du phénomène. Le Ministère de l'Intérieur fait état de la réalité suivante : 81 % des mort-es au sein du couple sont des femmes. Par ailleurs, parmi les femmes tuées par leur conjoint, 39 % étaient victimes de violences antérieures de la part de leur compagnon. En outre, parmi les 31 femmes autrices d'homicide, 15 d'entre elles avaient déjà été victimes de violences de la part de leur partenaire, soit 48 %²¹. Enfin, les premiers résultats de l'enquête VIRAGE parus en 2016 montrent que 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes âgés de 20 à 69 ans ont subi des violences sexuelles au cours de leur vie²².

Les violences conjugales découlent des inégalités de genre et de la domination masculine opérantes aujourd'hui dans notre société. Elles sont une des expressions du système patriarcal encore en place.

L'expertise associative : recueillir une parole inédite

Pour étudier ces phénomènes, les structures de terrain ont des moyens privilégiés : l'expertise du recueil de la parole des victimes. Que ce soit par le développement d'outils inédits, comme la première ligne d'écoute du CFCV en 1986 ou le tchat d'En avant toute(s), par la multiplication de lieux d'écoute et de permanences (telles que les associations membres du réseau FNSF) ou par des initiatives

solidaires sur les réseaux sociaux (comme l'accompagnement militant et bénévole apporté par le Collectif : Féministes contre le cyberharcèlement), les structures militantes et associatives captent un public inédit. Faire émerger une parole cachée, taboue, amener des personnes en souffrance à dire leurs hontes et leurs difficultés, voilà toute l'expertise développée par les acteur·ices qui sont sur le terrain, directement aux côtés des victimes.

Les données du tchat d'En avant toute(s) le montrent : les personnes, et notamment les jeunes qui l'utilisent ne se présentent souvent pas sur le tchat avec une demande relative aux violences conjugales, mais plutôt sur le couple. Or, la construction du récit des personnes à travers le dialogue avec les répondantes met en lumière l'existence de violences au sein de ces couples. L'équipe d'En avant toute(s) a vu ici l'opportunité de pouvoir mettre au jour des réalités qui auraient pu rester dans l'ombre sans le tchat et sans l'exploitation statistique de ses résultats.

Pour cette raison, il semble important de renforcer les liens entre les actions de terrain, notamment associatif, et le monde de la recherche. Car les associations sont en possession de données d'une grande importance, aujourd'hui encore trop peu exploitées, et a fortiori valorisées. Les associations, qui aujourd'hui peinent au point d'hésiter à engager des personnes pour assurer les fonctions de support et de développement nécessaires à la poursuite de leurs actions²³, n'ont souvent pas les

moyens financiers et humains de dégager du temps pour exploiter leurs données et approfondir la recherche. Ce contexte n'épargne pas En avant toute(s). Pour autant, augmenter la connaissance autour des violences connues par les jeunes est apparu comme une nécessité.

Cette étude est fondée sur des données chiffrées, analysées quantitativement. Une seconde partie complètera par la suite ces données à travers une analyse qualitative et textuelle. "Une écoute à l'écrit" débutera par la présentation d'En avant toute(s) et de ses actions (1.), afin de favoriser la compréhension des données du tchat. Après une partie détaillant la méthodologie de l'étude (2.), sera proposée une analyse de l'ensemble des tchats réalisés par En avant toute(s) sur la période étudiée, du 25 novembre 2019 au 30 juin 2020 (3.), avec une partie dédiée à la période particulière du confinement. Une attention toute particulière sera apportée à la situation des plus jeunes (-26 ans) dans une dernière partie (4.).

Choix sémantiques d'En avant toute(s) et définitions

Il a été collectivement décidé d'utiliser l'écriture inclusive²⁴, afin de visibilitéer les femmes, les personnes non-binaires ou non-genrées, ainsi que les hommes.

“Déconstruction” des stéréotypes

En avant toute(s) travaille sur les stéréotypes, idées qui cristallisent des “représentations schématiques et globalisantes²⁵” sur des groupes sociaux, et notamment les femmes et les hommes. Ces stéréotypes légitiment les injonctions à se comporter selon certaines normes²⁶, faisant partie d'un système générateur d'inégalités. Ces stéréotypes sont collectivement et inconsciemment véhiculés ; ce sont des constructions sociales. Pour lutter contre ces stéréotypes, notamment auprès des jeunes, En avant toute(s) propose de les analyser, de les remettre en contexte, dans le but de les “désapprendre” : de les “déconstruire”.

Violences au sein du couple

Il a été choisi d'employer la terminologie de “violences au sein du couple” plutôt que “violences conjugales” pour insister sur la dimension multiforme des relations affectives, amoureuses et sexuelles qui existent, et dans lesquelles des violences peuvent survenir.

Genre

Le genre est un concept sociologique permettant de décrire la manière dont la société a “construit” les femmes et les hommes (et *a fortiori* les personnes non-binaires) d’un point de vue social. Le genre est généralement distingué du sexe, qui peut être défini comme une différenciation biologique distinguant le mâle et la femelle, le plus souvent en fonction de la capacité à enfanter (ou non). Le genre, qui exprime entre autre les désirs et comportements, est bien le fruit d’une construction sociale, ce qui se retrouve dans la célèbre phrase de Simone de Beauvoir : “On ne naît pas femme, on le devient”. Les études de genre proposent d’observer et d’analyser la manière dont le genre se construit et évolue, et les rapports de domination qui en découlent²⁷.

Identité de genre

L’identité de genre est la manière dont on est perçu-e dans la société en tant qu’“homme” ou “femme”. Judith Butler la décrit comme une série de “normes d’intelligibilité socialement instituées et maintenues²⁸”, c’est-à-dire que la société suggère un genre en fonction du sexe dit “biologique” auxquelles chacun-e est invité-e à se conformer. Si une majorité de personnes semble se satisfaire de l’adéquation entre son sexe biologique et le genre qui lui est assigné (les personnes cisgenres), d’autres individus ne s’y reconnaissent pas : on dit qu’ils et elles sont transgenres. Les identités de genre ne sont pas binaires : il s’agit d’un spectre, sur lequel les personnes se définissent. On peut ainsi être une femme transgenre (assignée homme à la naissance), un homme transgenre (assigné femme à la naissance), ou bien une personne non binaire, par exemple. Il existe une multitude d’identités de genre.

Racisé·e

Ce terme, issu de la sociologie, désigne les personnes susceptibles de subir le racisme. Il ne s’agit pas de parler de prétendues “races biologiques”, mais de décrire un fait social, facteur de discriminations²⁹.

LGBTQIA+

Il s'agit d'un acronyme regroupant des orientations sexuelles et des identités de genre dites "minorisées" : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Transgenre, Queer, Intersexe, Asexuel·le. Ces orientations et identités sont multiples et fluides ; en outre, il existe encore d'autres terminologies pour désigner des réalités peu représentées . C'est pour cette raison que l'on met un "+" à la fin de l'acronyme. On parle ici de couple LGBTQ et de personne LGBTQIA+ ; les termes transgenre, intersexe et asexuel·le faisant référence à une identité personnelle et non de couple.

Personnes victimes et personnes violentes

En avant toute(s) a choisi d'employer les termes de "personnes victimes" et "personnes violentes", l'adjectif permettant de ne pas définir les personnes uniquement par leur situation. Les violences conjugales sont des violences de genre, perpétrées en grande majorité par des hommes sur des femmes, et découlant d'une domination masculine patriarcale au sein de notre société. Pour autant, En avant toute(s) accueillant des publics de genre et d'orientations sexuelles diverses, pouvant exercer et subir la violence, il a été estimé plus inclusif et pratique de privilégier le terme de "personne", afin de ne pas biaiser les résultats.

Notes

*Les mots marqués d'une astérisque sont définis p. 16-18.

1 Disponible sur le site-projet d'En avant toute(s), www.commentonsaime.fr

2 EN AVANT TOUTE(S), Une écoute à l'écrit. Le recours au tchat comme stratégie de prévention et d'accompagnement face aux violences faites aux femmes, novembre 2017. Accessible sur : <https://enavanttoutes.fr/assets/pdf/etude-chat.pdf>

3 CROQUET, Pauline, #METOO, du phénomène viral au « mouvement social féminin du XXI^e siècle », 2018, Le Monde. Disponible sur : <https://cutt.ly/OFTBrSL>

4 SERVICE PRESSE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE, Lancement de la Grande Cause du Quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes, 25 novembre 2017, Fiche presse. Disponible sur : <https://cutt.ly/lfTBu4g>

5 Augmentation de 12%. Voir: BIENVAULT, Pierre, Les plaintes pour violences sexuelles ont encore augmenté en 2019, 2020. Disponible sur : <https://cutt.ly/6fAphOe>

6 SOLIDARITÉ FEMMES, Chiffres clés. Disponible sur : <https://cutt.ly/UfApDe5t>

7 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, Etude nationale relative aux morts violentes au sein du couple en 2019, 17 août 2020. Disponible sur : <https://cutt.ly/OfIC9Sy>

8 SOLIDARITÉ FEMMES, Suis-je victime de violences conjugales. Accessible sur <https://cutt.ly/bfTMBPX>

9 HIRIGOYEN, Marie-France, Pourquoi il est important d'aider les femmes à refuser la violence psychologique, Ginette Francequin éd., Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales. ERES, 2010, p. 54

10 SOLIDARITÉ FEMMES, La charte de la FNSF. Accessible sur <https://cutt.ly/MfTMOPC>

11 HIRIGOYEN, Marie-France, op. cit, p. 59

12 HIRIGOYEN, Marie-France, op. cit. p. 56

13 JASPARD, Maryse, et al, Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France, 2001, Populations et sociétés, n°364.

14 VIRAGE. Disponible sur <https://virage.site.ined.fr/>

15 SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE, Rapport d'enquête "Cadre de vie et sécurité", 2019

16 ROCHE, Mathilde, Quel avenir pour l'étude statistique de la criminalité après la fermeture annoncée de l'ONDRP?, 2019, LCI. Accessible sur <https://cutt.ly/AfTMrGf>

17 Le Centre Hubertine Auclert agit en Île-de-France. Il serait très intéressant de répliquer le modèle de centres régionaux pour l'égalité femmes-hommes dans d'autres régions.

18 <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/publications>

19 OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, Les chiffres de référence sur les violences faites aux femmes. Accessible sur <https://cutt.ly/cfT1z5o>

20 Il est important de noter que ces statistiques concernent les femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire, et en métropole. Ces chiffres ne comprennent donc pas les mineur-es, ni les personnes aux relations plus informelles. Ce sont justement ces personnes que cible En avant toute(s).

21 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, Délégation aux victimes, Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. 2018. Accessible sur <https://cutt.ly/7fT1RS5>

22 BROWN, Elizabeth, LEBUGLE, Amandine, MAZUY, Magali, Les violences conjugales en France : état des lieux, enjeux, points de vigilance., 2019, dans Violences intrafamiliales : entre volonté et réalité. - Revue de la Gendarmerie Nationale, pp. 11/17

23 CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, et al, Où est l'argent pour les droits des femmes ?, 2016. Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Accessible sur <https://cutt.ly/bfY1qcb>

24 Telle que proposée ici: HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe, 2016 Accessible sur : <https://cutt.ly/BfY1WLg>

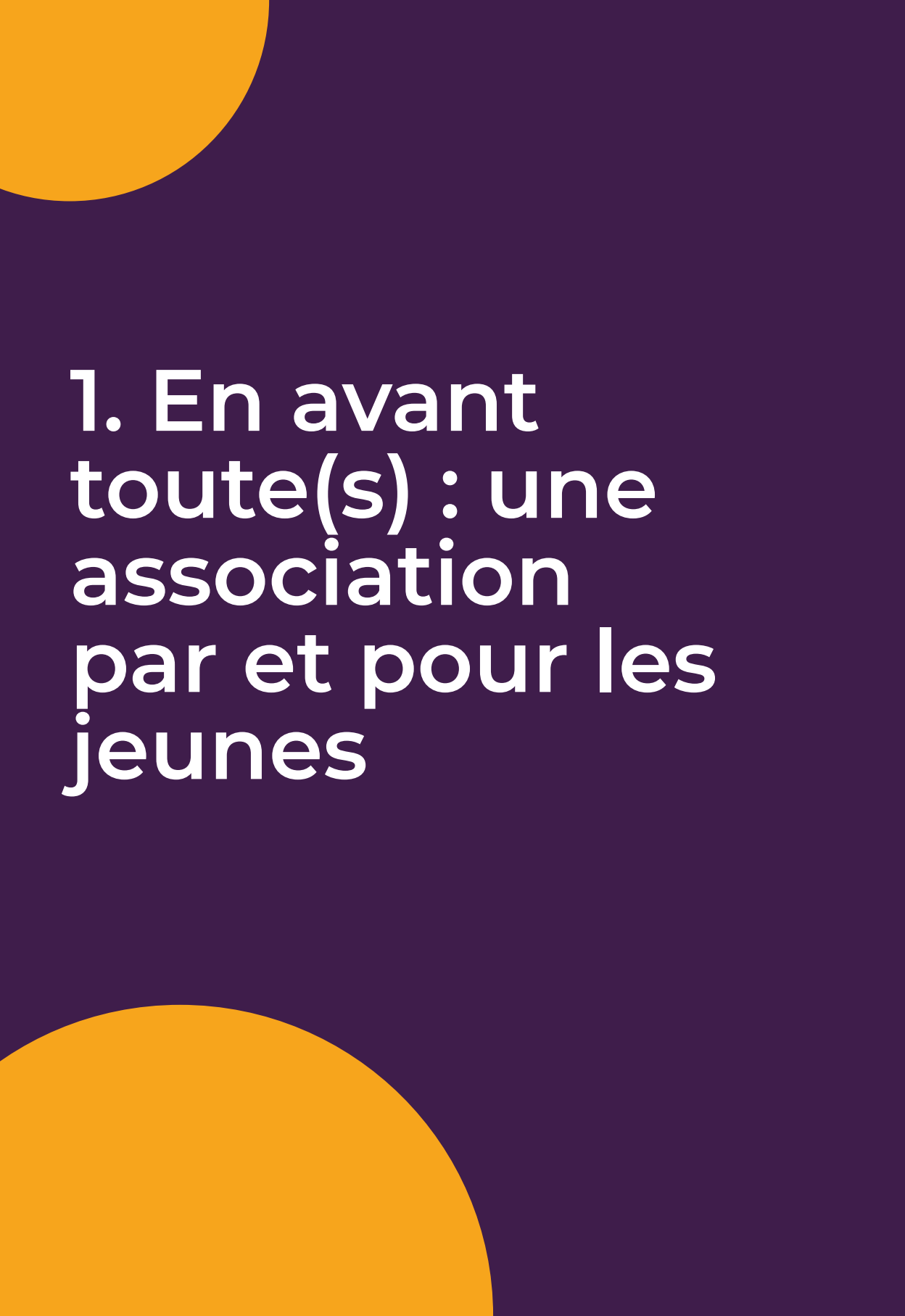
25 HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes, Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics, 2014, p.9

26 Id.

27 BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, BERTHIAUD, Elisabeth, Le rose et le bleu. La fabrique du féminin et du masculin, Belin, 2016, p.3

28 BUTLER, Judith, Trouble dans le genre, La Découverte, 2013, p.84

29 GUILLAUMIN, Colette, L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel, Nice : Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972. 256 p. 1-9



1. En avant toute(s) : une association par et pour les jeunes



Projet associatif

En avant toute(s) a été créée en 2013 pour faire face à un constat émanant des associations de terrain : la prévalence des violences au sein du couple chez les jeunes, et leur isolement face aux structures d'aide et d'accompagnement.

En effet, aujourd'hui en France, 1 femme sur 10 vit des violences au sein du couple, tous âges confondus. Plus précisément, d'après l'ENVEFF (2000)¹, 17% des jeunes femmes entre 20 et 24 ans sont concernées en Île-de-France, soit presque le double de la moyenne nationale. Pourtant, elles ne représentaient en 2015 que 11% des femmes accueillies par les dispositifs spécialisés en Île-de-France². Ce constat a amené En avant toute(s) à réfléchir à des manières nouvelles de s'adresser à ce public. Cette problématique est au coeur du projet associatif d'En avant toute(s).

En avant toute(s) est une structure féministe. En cela, elle considère que les violences au sein du couple et de la famille sont des symptômes et expressions d'une domination masculine systémique. Celle-ci s'exprime dans tous les champs de la société : l'économie, le travail, les tâches domestiques, la parentalité, la santé, l'éducation, la psychologie, la sexualité, aussi bien que l'amour de soi et des autres. Cette domination et l'oppression qui en découle sont à l'origine de violences multiformes dans l'ensemble de ces domaines. En travaillant sur l'un des aspects spécifiques des violences qui sont celles ayant lieu au sein du couple et de la famille, En avant toute(s) a pour objectif d'agir sur l'ensemble du système qui les crée et les perpétue.

En avant toute(s) reconnaît également que d'autres systèmes d'oppressions existent aujourd'hui dans nos sociétés, et sont eux-mêmes producteurs de multiples violences qui croisent et redéfinissent les vécus individuels et collectifs. Ainsi, l'association s'inscrit dans une démarche inclusive et intersectionnelle, qui prend en compte les oppressions liées à l'âge, la classe sociale, le(s) handicap(s), l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre*, les croyances et/ou religions.



Pourquoi les jeunes ?

Le choix de la cible d'âge d'En avant toute(s) a été soigneusement pesé et fait suite à plusieurs constats.

Le premier est que les jeunes, et principalement les femmes, peuvent être sujet·tes à des facteurs de vulnérabilité particuliers. Parce qu'elles-ils sont nombreuses-eux à faire encore des études ou à entrer dans la vie professionnelle, elles-ils sont souvent plus précaires financièrement, et donc plus à même de se retrouver dans des relations de dépendance économique et affective vis-à-vis de la personne violente.

En avant toute(s) a choisi de s'adresser prioritairement aux jeunes de moins de 26 ans. Cela se justifie par des raisons sociales³ et parce que l'adolescence correspond généralement à une augmentation progressive de l'autonomie, et à la découverte des premières relations amoureuses et sexuelles. Cette adresse se fait auprès des jeunes femmes et personnes LGBTQIA+ pouvant subir des violences dans une optique d'information, de sensibilisation et de prise en charge ; ainsi qu'auprès des jeunes garçons pouvant reproduire des comportements violents dans une logique de prévention.

En avant toute(s) perçoit par ailleurs une certaine difficulté que peuvent avoir les jeunes

femmes à se reconnaître comme "victimes" de ce que l'on nomme les "violences conjugales", ce qui peut avoir pour conséquence de les éloigner des dispositifs existants. Ainsi, il apparaît que les campagnes de communication contre les violences sexistes ne semblent pas toujours adaptées à ce public. Elles représentent souvent des femmes plus âgées, parfois en robe de mariée, centrées autour des victimes de violence physique (présence de bleus, images de femmes prostrées, qui se protègent avec les bras, etc). Si ces campagnes-choc attirent avec succès l'attention du public, il peut être compliqué pour les plus jeunes, qui sont dans des parcours de vie parfois très différents, d'identifier ces problématiques de violence dans leur couple et par conséquent de chercher de l'aide. Cela est également valable pour les personnes LGBTQIA+. La question d'une représentativité diversifiée est donc au cœur des enjeux de communication de l'association.

Plus encore, les violences dans les relations affectives et amoureuses sont aujourd'hui si banalisées dans notre société que beaucoup de jeunes femmes sont victimes de violences sans avoir pu les identifier comme telles, qu'elles

soient psychologiques, sexuelles, économiques, physiques, etc. C'est également l'un des rôles du tchat : pouvoir analyser avec elles (et non apporter un diagnostic à leur place de ce qu'elles vivent) les comportements violents dont elles sont victimes, et en voir les mécanismes récurrents (cycle des violences, stratégie de l'agresseur etc.). L'association a donc pris la posture d'adopter une communication positive, et d'aborder les violences de façon subtile, sous l'angle des questions d'amour et des relations, comme l'illustre le choix du nom de son site de sensibilisation: www.commentonsaime.fr. Ainsi, cette approche douce permet de ne pas stigmatiser les jeunes femmes comme des "victimes", figure connotée très négativement auprès des jeunes, et de ne pas effrayer ou rebuter les personnes qui n'ont pas encore diagnostiqué les violences qu'elles vivent dans leurs relations.

La version numérique d'un accompagnement habituellement pensé en face à face, et la création du tchat comme outil d'accompagnement à l'écrit est donc né du travail qu'à fait l'association de s'adapter aux modes de communication et aux outils spécifiques les plus utilisés par les jeunes. Non seulement cela permet d'atteindre ce public "hors radar" des structures d'accompagnement classique, car c'est un mode de communication qui leur parle et dont ils-elles maîtrisent les codes (anonymat, gratuité, discrétion, accessibilité sur téléphone mobile et tablette,

usage d'émojis, registres de communication, vocabulaire spécifique, etc.), mais cela permet également aux jeunes de se sentir plus à l'aise. En effet, pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils-elles verbalisent ces violences vécues, et ils-elles n'auraient pas eu la même aisance de le faire en présentiel ou par téléphone.

Enfin, afin d'être toujours au plus proche de ce public qui est spécifique à l'association, l'équipe d'En avant toute(s) est une équipe jeune (la moyenne d'âge du total de l'équipe est en dessous des 28 ans). Pour maintenir cette proximité et cette légitimité d'intervention auprès des jeunes particulièrement, l'association dans son éthique et son fonctionnement s'attache à toujours laisser la place aux plus jeunes. Valoriser cet aspect dans les recrutements, c'est être au plus proche des réalités des personnes accompagnées, et donc fournir l'accompagnement le plus adapté possible. C'est donc un effort perpétuel de l'association que de ressembler le plus au public qu'elle accompagne.

Parce qu'En avant toute(s) a choisi d'orienter son action sur les jeunes, il s'agira de l'angle spécifique retenu pour l'analyse des données du tchat commentonsaime.fr dans la dernière partie de cette étude.



Les violences dans les couples LGBTQ+

Cette étude tient également compte des spécificités du public LGBTQIA+. Lors de la première étude d'En avant toute(s) (2017), il n'y avait pas encore eu de tchats avec des personnes s'identifiant à ce public. C'est donc un indicateur positif de pouvoir les inclure dans la présente étude. En effet, cela indique que l'association a réussi à être identifiée comme ressource pour le public LGBTQIA+.

Certains faits saillants sont à l'origine du besoin particulier des personnes LGBTQIA+ en matière d'accompagnement vers la sortie des violences – besoin auquel le chat s'efforce de répondre. Premièrement, il apparaît que les personnes LGBTQIA+ se définissent et se repèrent, tout comme les personnes hétérosexuelles ou cisgenres, dans une culture patriarcale qui valorise l'amour romantique et exclusif. Elles sont donc tout aussi susceptibles que les personnes hétérosexuelles et cisgenres de vivre, dans leur couple, des violences. Pourtant, la particularité de leur expérience, dans une société hétéronormée, les mène parfois à cacher à leurs proches qu'elles sont en couple : cela les rend beaucoup plus démunies que les personnes hétérosexuelles lorsqu'il s'agit pour elles de parler à leurs proches des violences qu'elles vivent dans leur couple et de demander de l'aide.

De plus, les communautés lesbiennes et gays peuvent avoir une culture et un mode de vie qui leur est propre, notamment sur le plan de la conjugalité et de la violence qui peut y être vécue⁴. Les hommes gays et les personnes bisexuelles sont plus susceptibles que les femmes lesbiennes d'être victimes de violence de la part d'un partenaire de même genre⁵. Les mythes et les préjugés à l'égard des personnes LGBTQIA+ peuvent faire obstacle au dévoilement de la violence subie ou à la recherche d'aide pour y réagir. En effet, du fait de leur sexualité ou de leur identité de genre, les personnes LGBTQIA+ sont discriminées dans la société⁶. Elles peuvent notamment être plus isolées, de leur famille par exemple qui les rejette. Par conséquent elles bénéficient de moins de soutien, facteur vital pour sortir des violences.

En matière de violences conjugales, les couples LGBTQ+ jouissent des mêmes droits et protections sociales que les couples hétérosexuels ; pourtant, ces mythes et ces préjugés font que ces personnes sont sous-représentées dans les dispositifs d'accès aux droits et à l'accompagnement, en cas de violences⁷. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires afin d'assurer aux personnes LGBTQIA+ une meilleure accessibilité à des services appropriés à leurs besoins – d'où le fait que le service d'accompagnement numérique d'En avant toute(s) soit si attentif aux besoins particuliers de ces personnes.



d.

Les personnes en situation de handicap

Les femmes en situation de handicap sont parmi les plus représentées parmi les victimes de violences : on estime que 80% d'entre elles en sont victimes⁸.

Afin des inclure au maximum, le site commentonsaime.fr a ainsi été développé par un spécialiste de l'accessibilité, les couleurs, images, textes, ont été sélectionnés et agencés de sorte à être adaptés aux logiciels de lecture et aux utilisations à mobilité réduite. L'équipe entière a suivi une formation auprès de l'association experte Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA)⁹ et travaille avec l'Association des Femmes Autistes Francophones (AFFA)¹⁰ avec qui elle a co-construit des parties du site. En avant toute(s) cherche constamment à améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans ses différents dispositifs et actions.

e.

Les jeunes excisées ou à risque d'excision

Par la jeunesse de sa cible d'âge et parce que son tchat se prête particulièrement au recueil de la parole des jeunes victimes, En avant toute(s) a été sollicitée par la plate-forme Excision, parlons-en ! pour aider les jeunes femmes à risque de subir une excision à se confier. L'équipe a participé à la construction du projet alerte-excision.org mené par la plate-forme, et a reçu une formation de la part des professionnelles du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS) afin de pouvoir répondre aux jeunes femmes se posant des questions et les orienter au bon endroit.



Les actions d'En avant toute(s)

La prévention, directement sur le terrain

En avant toute(s) a choisi de coupler la prévention numérique avec des actions en présence, et à ce titre, intervient également en milieu scolaire (collèges, lycées, éducation supérieure), auprès des professionnel·les et du grand public pour proposer des actions autour des thématiques des violences sexistes et sexuelles. L'objectif est de faire émerger les idées reçues sur les "relations filles-garçons" afin de les questionner et, *in fine*, de "désapprendre" des comportements violents afin de "réapprendre" des comportements égalitaires. Ces moments d'échanges viennent enrichir les connaissances des répondantes du tchat en termes de registres de communication, de vocabulaire spécifique et références à la culture populaire actuelle etc. qui participent au fait de créer un lien de qualité et de confiance sur le tchat.

Un tchat, dispositif inédit pour répondre aux jeunes victimes de violences au sein du couple et de la famille

En avant toute(s) utilise l'accompagnement numérique et l'écoute à l'écrit via son tchat désormais disponible sur le site www.commentonsaime.fr. Ce site, refondu en novembre 2019, a été entièrement pensé pour sensibiliser et prévenir les violences chez les jeunes. Il est désormais accessible aux personnes en situation de handicap et regroupe notamment des contenus spécifiques concernant les personnes racisées et les personnes des communautés LGBTQIA+. Les personnes se questionnant sur leur couple, leur famille, leur sexualité ou leur identité de genre¹¹ peuvent venir discuter avec des professionnelles formées. Ce tchat, créé en 2016, est maintenant ouvert 6 jours sur 7 de 10h à 21h et a permis d'accompagner 2075 personnes partout en France et à l'étranger depuis sa création¹².

Déontologie

Le tchat d'En avant toute(s) a été conçu de sorte à respecter le rythme, le récit et la sécurité des jeunes personnes qui l'utilisent. De fait, les répondantes ne se montrent jamais injonctives ; il s'agit de propositions, de conseils pour que les utilisateur·rices aient toutes les cartes en main pour réagir. Le but n'est pas de reproduire un schéma qu'elles et ils vivent au quotidien auprès d'un·e conjoint·e violent·e, mais bien de les aider à puiser dans leurs propres ressources pour gagner en confiance en elles·ils et donc en autonomie.

L'accompagnement est donc fondé sur la valorisation des ressources personnelles des interlocuteur·rices. Le but du tchat est de les aider à identifier et à mobiliser ces ressources pour qu'elles et ils puissent avoir les armes pour s'en sortir par elles et eux-mêmes, pour longtemps.

Les entretiens sont la plupart du temps non-directifs et se fondent sur les désirs et besoins progressivement formulés par les utilisateur·rices. Les répondantes, par leur pratique professionnelle, occupent une place d'écoutante active et bienveillante d'abord, de soutien dans la compréhension des mécanismes propres aux violences subies par chacun·e et d'informatrices alliées pour la prise de décision de la part des utilisateur·rices pour leur propre vie et réalité. La réponse est toujours prononcée sans jugement.

Accès

Le tchat étant un outil inédit, ses modalités et son fonctionnement ont été rigoureusement planifiés, à travers la rédaction d'un protocole d'accueil adapté. Il a depuis été constamment repensé et amélioré en fonction de son utilisation par les jeunes utilisateur·rices.

Le tchat n'est accessible que pendant les horaires définis, et les utilisateur·rices ne peuvent pas laisser de message lorsqu'il est fermé.



Ce choix a été fait en amont du lancement du tchat afin de ne pas proposer un dispositif qui n'offre pas de réponse immédiate à leur besoin de discussion, ce qui risquerait de renforcer leur sentiment d'isolement. L'outil de tchat a été configuré spécialement par En avant toute(s) pour répondre à cette spécificité. Il ne s'agit donc pas d'un dispositif d'urgence. Dès qu'une personne commence une conversation sur le tchat, un texte programmé lui recommande de contacter la police, afin de ne pas les mettre en danger s'il s'agit d'une situation d'urgence.

Les créneaux de permanence sont tous assurés par deux répondantes professionnelles, au minimum, formées à l'accompagnement des femmes et personnes LGBTQIA+ victimes de violences par écrit. Toute connexion donne immédiatement lieu à un message automatique annonçant la discussion directe à venir. Les répondantes s'efforcent de prévenir les utilisateur·rices en cas de forte affluence sur le tchat et leur proposent d'éventuellement choisir de se reconnecter ultérieurement.

Les répondantes sont incarnées par des prénoms et demandent aux utilisatrices un prénom ou un pseudo ainsi qu'un numéro de département, afin de pouvoir créer un suivi si elles venaient à se reconnecter. L'utilisation d'un pseudo permet aux personnes de revenir plusieurs fois si elles veulent prendre le temps de réfléchir ou ont besoin d'informations complémentaires et sans qu'elles aient à faire plusieurs fois un récit douloureux. Ce modèle d'accompagnement est basé sur le fonctionnement des numéros Violences Femmes Informations (3919) de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et Viols Femmes Informations (0 800 05 95 95) créé et géré par le Collectif Féministe Contre le Viol. Il permet d'assurer l'anonymat des utilisateur·rices, qui ne seront connu·e·s de l'équipe que par les données qu'elles-ils choisissent de partager. Aucune autre information personnelle d'identification ou de connexion n'est demandée.



Notes

1 JASPARD, et al, 2001, op. cit.

2 CENTRE HUBERTINE AUCLERT, Recherche action Jeunes femmes victimes de violences : Situations et parcours des jeunes femmes victimes entre 18 et 25 ans victimes de violences en Île-de-France, 2016, p.24. Accessible sur : <https://cutt.ly/sfY0j9f>

3 Par exemple, l'âge de 16 ans marque la fin de la scolarité obligatoire et l'âge de 25 ans correspond à l'ouverture d'accès à certains droits (comme le revenu de solidarité active). Nombre des actions de l'association s'adresse aux 13-14 ans, afin de questionner au plus tôt les représentations sexistes qui peuvent mener aux violences.

4 FERZLI, Rapahëlle, Couples au féminin : aspects du quotidien, 2001, Cahier du genre, p.147-178.

5 Il reste difficile d'établir de façon précise l'ampleur de la violence conjugale chez les personnes LGBTQIA+, car le sujet a été peu étudié, notamment en France. Voir cependant : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (MSP), Criminalité dans un contexte conjugal au Québec : Faits saillants 2012. 2013.

6 SOSHomophobie, Rapport sur l'homophobie 2019, Accessible sur : <https://cutt.ly/VfY281T>

7 THIBAUT, Sylvie, Les représentations sociales de la violence conjugale chez les couples de lesbiennes: points de vue d'actrices sociales qui contribuent à leur construction, 2008. Thèse de doctorat, McGill University.

8 DAL'SECCO, E., Les personnes handicapées plus souvent victimes de violence, 202. Informations handicap. Accessible sur <https://cutt.ly/cfY3vRq>

9 <http://fdfa.fr/>

10 <https://femmesautistesfrancophones.com/>

11 Voir définitions, p.17

12 Chiffres jusqu'au 30 juin 2020

2. Cadre méthodologique de l'étude

Cette étude se fonde sur l'analyse de 1416 tchats effectués entre le 25 novembre 2019, date à laquelle les horaires d'ouverture du tchat ont augmenté, et le 30 juin 2020, c'est-à-dire près d'un mois après la fin du confinement mis en place suite à l'épidémie mondiale de COVID-19.

Il a semblé important d'inclure le temps du confinement dans cette étude, du fait de sa grande particularité et afin d'analyser son impact sur la fréquentation du tchat, mais aussi "l'après". Les personnes souffrant de violences au moment du confinement ont été nombreuses à attendre le déconfinement pour se confier, moment où elles se sont senties plus en sécurité. Pour cette raison, il a été décidé de faire porter cette analyse sur sept mois complets.

Cette étude a pour objectif de valoriser les réalités, parcours et situations des plus jeunes utilisateur·ices du tchat, qui correspondent à la cible d'âge visée initialement par le projet associatif d'En avant toute(s). Pour comprendre les données

dans leur ensemble, la première partie de l'étude sera dédiée à l'analyse générale des utilisateur·ices du tchat, et la seconde partie, aux jeunes de moins de 26 ans, spécifiquement.

Toutes les données analysées sont basées sur le déclaratif, partagées avec les répondantes dans un temps de discussion parfois très limité. En effet, dans la pratique de la réponse au tchat, il est important de noter que plusieurs données ne sont pas renseignées automatiquement, car l'objectif premier des professionnelles n'est pas de faire un travail d'enquête, mais bien d'accompagner des personnes victimes dans l'émergence de leur récit. Les seules questions systématiquement posées



7 mois




1416 chats

par les répondantes sont le pseudo ou le prénom, un numéro de département et la situation qui amène l'interlocuteur-riche. Toutes les données récoltées par les répondantes sur l'interlocuteur-riche sont fondées sur des déclarations qu'elle-ils transmettent en se sentant assez à l'aise pour le faire. Lorsqu'une question est posée par la répondante (par exemple, l'âge, ou une précision sur le type de violences subies) et que l'interlocuteur-riche refuse de répondre, les répondantes n'insistent pas. La réalité du vécu des utilisateur-rices exposé ici est donc partielle, et l'étendue des violences qu'elles-ils vivent, ainsi que leurs modalités d'expression, sont nécessairement plus grandes que celles présentées. Par

conséquent, cette étude n'a pas vocation à dresser le portrait exhaustif des violences au sein du couple et de la famille en France. Elle vise cependant à offrir un aperçu de ces réalités et à enrichir les connaissances sur les violences sexistes et sexuelles, notamment chez les jeunes. Elle vise également à mettre en avant la spécificité de la communication à l'écrit et de l'expertise en découlant pour En avant toute(s).

De même, dans la majorité des échanges, les professionnelles décèlent certaines violences qui, n'étant pas verbalisées du fait du temps restreint de discussion et de la banalisation des actes par les personnes victimes, n'entrent pas dans l'étude. Les chiffres ici présentés ne reprennent que les

violences explicitement déclarées aux répondantes, laissant de côté toutes celles sous-entendues. La réalité des violences vécues par les femmes et personnes LGBTQI+ au sein du couple et de la famille sont donc à estimer à la hausse des chiffres présentés. Malgré cet écart indéniable avec la réalité vécue par les utilisateur-rices, cette analyse cherche à produire une meilleure connaissance et une plus grande compréhension du quotidien de nombreuses personnes en France.



3. Caractéristiques et parcours des utilisateur·rices du tchat



Depuis l'ouverture du tchat commentonsaime.fr en novembre 2016, 2075 tchats ont été effectués pour un total de 1408 personnes accompagnées, une même personne pouvant revenir discuter à plusieurs reprises.

L'augmentation de fréquentation est sensible : +75% du nombre de tchats entre 2019 et le premier semestre 2020. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation, notamment l'agrandissement des plages horaires d'ouverture du tchat, ainsi que la conduite d'une stratégie de visibilité de l'outil. En avant toute(s) a ainsi fait appel à plusieurs agences de communication et à son fort réseau partenarial pour appuyer la visibilité du tchat. Une stratégie de diffusion sur les réseaux sociaux, s'appuyant sur des partenariats réguliers avec des comptes à forte visibilité et sur des campagnes diversifiées, a également participé à cette augmentation significative de la fréquentation du tchat.

Concernant les données de cette étude, entre le 25 novembre 2019 et le 30 juin 2020, 1416 discussions de tchat avec 996 interlocuteur·rices différent·es ont été effectuées. Les 611 tchats concernant les jeunes de moins de 26 ans seront particulièrement présentés dans une partie distincte afin de comprendre les spécificités de ce public.



Prise en charge des utilisateur·ices du tchat

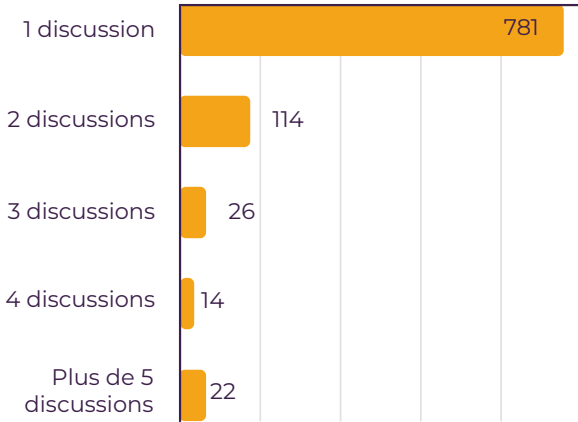
En avant toute(s) mène des entretiens en temps limité, afin de permettre aux utilisateurs·rices de se confier de manière cadrée, et de pouvoir répondre à la gestion de l'affluence.

En moyenne, les tchats durent 44 minutes, la discussion la plus longue ayant durée 3 heures et 26 minutes.

La majorité des tchats est menée jusqu'à la fin de la conversation. Cependant environ 24,8% des tchats sont interrompus, notamment par des interlocuteur·rices qui ont peur d'être surpris·es par leur agresseur. De plus, 3,8% des tchats sont refusés, les répondantes prenant toujours le soin d'être dans de bonnes conditions pour répondre, il arrive que des tchats ne puissent pas être menés du fait d'une trop grande affluence.

Les utilisateur·rices du site commentonsaime.fr se connectent principalement via un téléphone portable (81,9%). L'ordinateur (11,1%) et la tablette (7,0%) sont les autres types d'appareils utilisés.

Fréquence du nombre de discussions par interlocuteur-ric.e

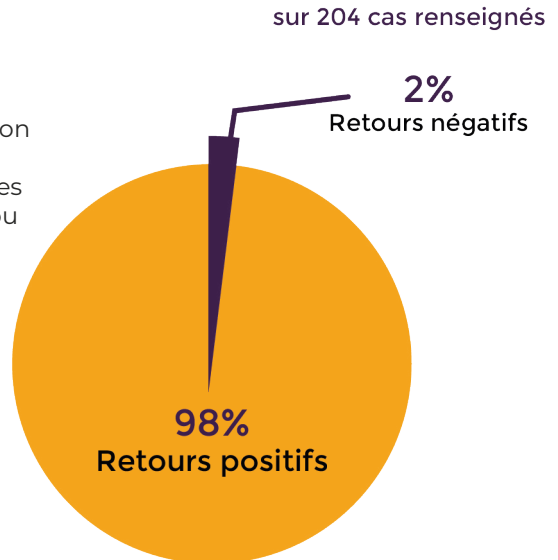


11,9% (114) des personnes reviennent une deuxième fois sur le tchat et 2,7% (26) une troisième fois. 5 personnes différentes sont revenues une dizaine de fois et une personne est venue discuter plus de 60 fois sur le tchat. Le tchat a initialement été pensé comme un outil de détection et de “pont” de mise en confiance et d’information pour mener une redirection vers des structures locales.

Toutefois, certaines personnes et situations se trouvent particulièrement isolées (géographiquement, socialement) et/ou discriminées et trouvent dans le dispositif du tchat l’outil le plus adapté à un accompagnement plus long.

Des retours positifs des utilisateur-ric.e.s

A la fin de la discussion, les interlocuteur-ric.e.s ont l’occasion d’évaluer leur expérience du tchat, via une notation avec des “pouce haut”/“pouce bas” et/ou par des commentaires écrits. La majorité des interlocuteur-ric.e.s sont satisfait-es de leur passage sur le tchat.



Commentaires

“Merci beaucoup pour vos mots très justes et encourageants, réconfortants.”

“Ca fait du bien de le mettre en mots :) et d’avoir un regard extérieur bienveillant, merci beaucoup pour ça.”

“Quand on est des gens jeunes comme moi, encore aux études c’est difficile de savoir vers qui se tourner facilement. Ca fait du bien de mettre des mots sur ce qu’on ressent et ce qu’on a vécu, merci à vous, vous faites un travail super, continuez comme ça vraiment et bonne soirée.”

“Ça me fait du bien d’en parler. Et c’est génial que ce chat existe. Je suis autiste, et j’ai du mal avec les numéros anonymes car c’est compliqué pour moi de téléphoner à des inconnu.e.s.”

“Ca m’a vraiment aidé à savoir mon orientation sexuelle et les personnes qui s’occupent de ça sont très gentilles et respectueuses.”





Portrait des utilisateur·rices du tchat

Les utilisateur·rices du tchat ont en majorité moins de 26 ans

Le genre de l'interlocuteur·rice est connu dans 57,1 % des discussions. Une majorité de femmes utilisent le tchat (93,4%). Les hommes représentent quant à eux 6,1% et 0,4% sont des personnes non-binaires ou non-genrées. Bien que le pourcentage de personnes non-binaires ou non-genrées soit faible, il indique que ces personnes étaient suffisamment en confiance pour partager cette information qui peut être sensible à donner.

Genre des interlocuteur·rices*

* sur 808 cas renseignés



93,4%
Femmes



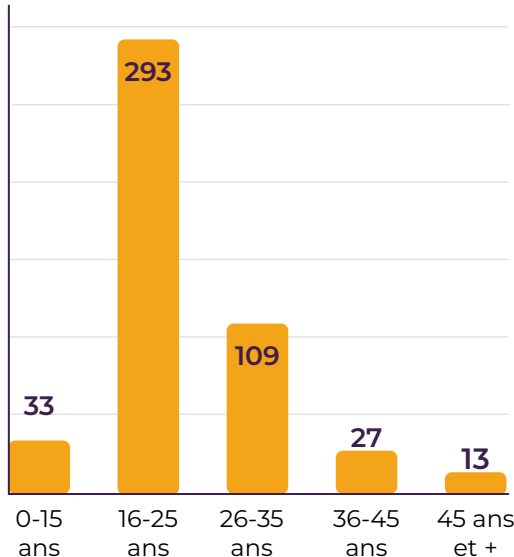
6,1%
Hommes



0,4%
Non-binaires

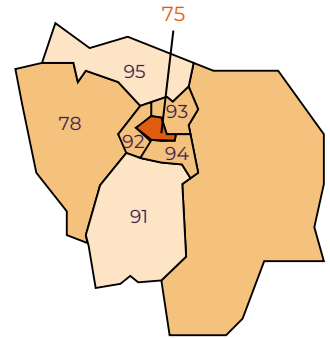
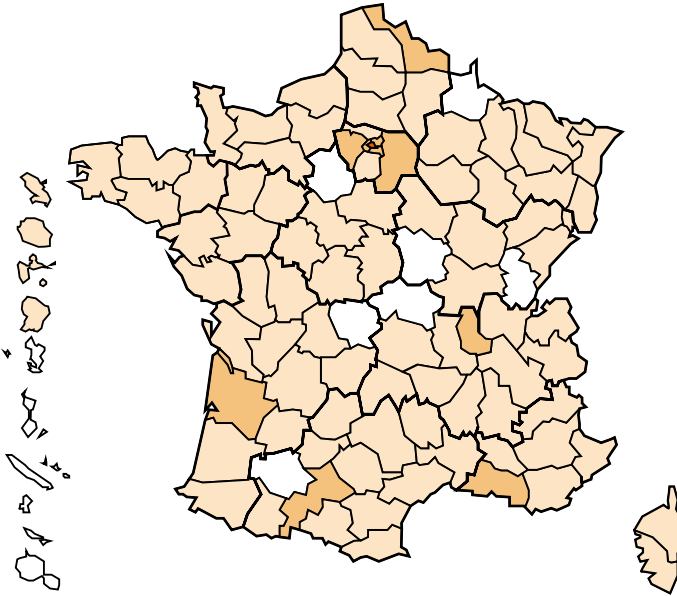
Nombre de tchats par tranche d'âge*

* sur 469 cas renseignés



L'intérêt d'un tchat et d'une pratique spécifique pour s'adresser aux jeunes sont ici confirmés. En effet, la moyenne d'âge des interlocuteur·rices est de 24 ans et 65,7% ont entre 16 et 26 ans. Au total, les moins de 26 ans représentent 72,7% des utilisateur·rices¹. La personne la plus jeune a 12 ans et la plus âgée 60 ans.

Nombre d'interlocuteur·rices par département



- 107 - (75) Paris
- 33 - (93) Seine St-Denis
- 30 - (94) Val de Marne
- 28 - (92) Hauts-de-Seine
- 27 - (78) Yvelines
- 23 - (77) Seine-et-Marne
- 18 - (95) Val d'Oise
- 17 - (91) Essone

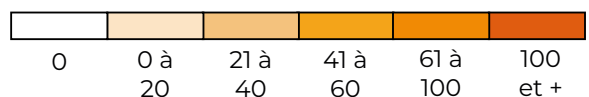
Une utilisation internationale

Un des intérêts de l'outil tchat est son accès possible partout dans le monde et cela se concrétise par le fait que des interlocuteur·rices écrivent depuis 15 pays différents. En France, 94 départements, sur les 101 que compte la métropole et les outremer, sont représentés. Un nombre important d'interlocuteur·rices nous contactent de Belgique, mais aussi de Suisse,

du Maroc, d'Algérie, d'Allemagne, etc. La quasi-totalité des tchats sont faits avec des interlocuteur·rices francophones, c'est-à-dire qui arrivent à s'exprimer en français pendant le tchat, quelle que soit leur langue maternelle.

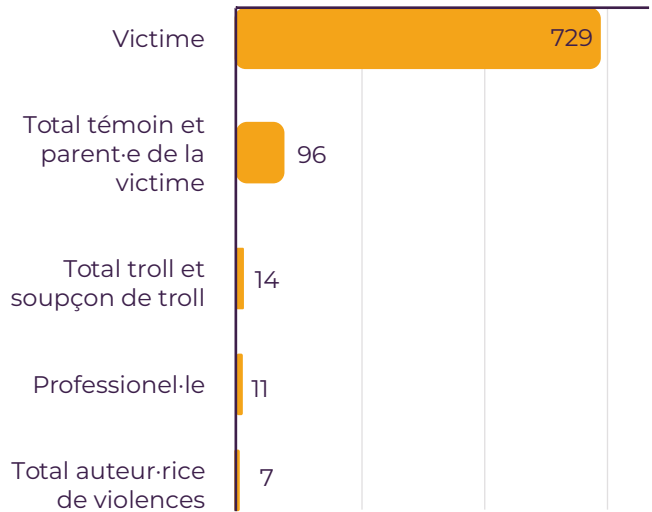
Étranger

- Belgique (24)
- Suisse(11), Maroc(5), Algérie(2), Tunisie(2), Allemagne(2), Canada(1), Espagne(1), Grèce(1), Haïti(1), Irlande(1), Suède(1), Roumanie(1), Sénégal(1), Autres pays à l'étranger non précisés(6)



Statut de l'interlocuteur-ric(e) (par groupes)*

*sur 857 cas renseignés



Le tchat comme outil de détection des violences

Un autre intérêt de l'outil tchat est son utilisation comme outil de détection des violences. La majorité de ses interlocuteur·rices sont des victimes de violences (85,1%), tandis que 11,2% sont des témoins ou parents des victimes qui viennent chercher des conseils à ce sujet. Un petit nombre de personnes ayant commis des violences viennent également sur le site (voir la partie sur les personnes violentes). Il arrive que les répondantes aient affaire à un "troll", c'est-à-dire une personne ne venant pas pour le but initial du tchat mais avec l'envie d'exercer de la violence et de perturber le fonctionnement de l'outil en prenant du temps et de l'énergie aux répondantes. Cela peut se traduire par la venue de personnes sur le tchat avec de fausses situations cherchant à mettre

à mal la pratique des répondantes, ou par des hommes au discours misogyne venant provoquer les professionnelles et insulter leur travail.

En dehors du cas spécifique des personnes malveillantes, les interlocuteur·rices disent "se poser des questions sur leur couple" ou que "quelque chose ne leur semble pas normal". Elles et ils cherchent à se rassurer et à savoir si ce qu'elles et ils vivent est réel, sérieux, grave ou non. Ce type d'interrogation est tout à fait normal dans le cadre de violences conjugales, où la stratégie de l'agresseur est justement d'affaiblir la personne victime, de lui mentir, de l'humilier, de lui faire peur, de la menacer, pour, *in fine*, la faire douter de ses perceptions. C'est parce qu'il est difficile de se comprendre et de se dire "victime" que le tchat existe ; il est une manière de briser cette stratégie en

favorisant un espace bienveillant, sans jugement, où la personne victime pourra s'exprimer sans honte sur ce qu'elle subit. L'écrit favorisant une utilisation proche de la confiance, le tchat compte également des personnes cherchant des informations sur leur orientation sexuelle (3,7%).

Le besoin principal des utilisateur·ices du tchat : parler des violences au sein du couple

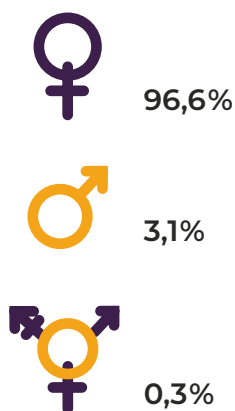
Pendant chaque tchat, la répondante analyse la situation qui lui est présentée et évalue la présence ou l'absence de violences dans le couple. L'équipe fait ainsi une différence entre les tchats de demande d'orientation directe durant lesquels la personne ne souhaite pas échanger avec l'équipe mais demande tout de même une orientation, les tchats de conseils pour un conflit dans le couple, dans les cas où la relation du couple est saine, et enfin les tchats où apparaissent des violences.

68% des interlocuteur·ices demandent conseil pour ce qui s'avère être des violences au sein du couple ou suite à des violences vécues dans le passé, et 6,3% suite à une situation qui leur semble être un conflit. Enfin, 6,5% viennent sur le tchat, soit pour des questions relatives à leur orientation sexuelle soit relative à leur sexualité. Elles et ils posent notamment des questions sur "la première fois", sur la peur d'avoir mal, la pression à avoir des relations, la masturbation. L'écrit et l'anonymat leur permettent d'aborder plus directement certaines questions autour de la sexualité.

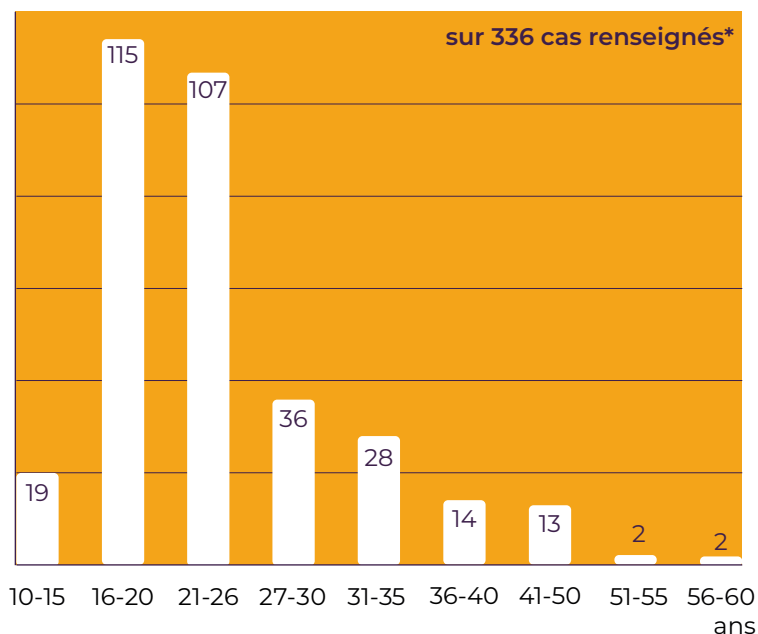
L'objectif du projet commentonsaime.fr d'échanger sur les violences au sein du couple ainsi que sur la sexualité

et les orientations sexuelles, est donc bien appréhendé. Pour les questions relatives à la sexualité, à l'identité de genre et aux orientations sexuelles, le tchat et le site internet fonctionnent en complémentarité, car les répondantes peuvent partager des articles du site pour que les interlocuteur·rices approfondissent leur réflexion.

Personnes victimes



Répartition de l'âge des personnes victimes*



Personnes violentes

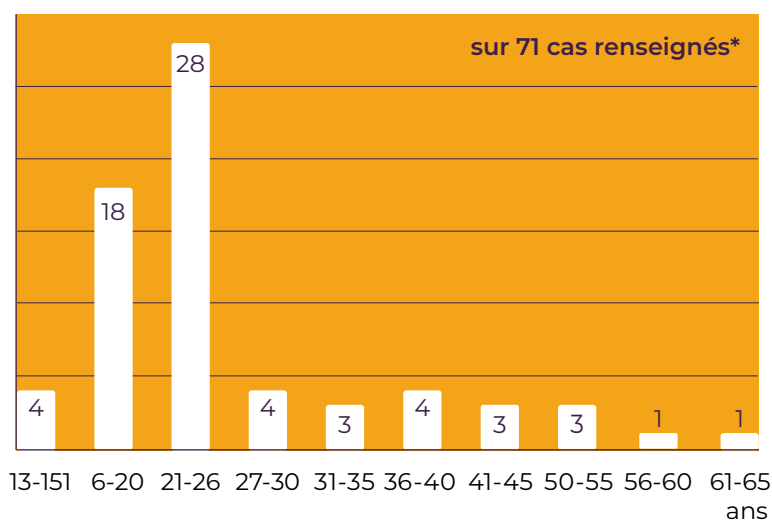


5,4%



94,6%

Répartition de l'âge des personnes violentes*





Portrait des personnes victimes sur le tchat

Une majorité de jeunes femmes

Sont comptées comme “personnes victimes” les personnes ayant subi des violences, que celles-ci soient les interlocutrices directes du tchat, ou indirectes à travers des témoins qui rapportent les faits de violences subies. La majorité des personnes victimes s'identifie comme femme (96,6%). 3,1% déclarent être des hommes et 0,3% se désignent comme non-binaire ou non-genré (sur 338 cas déclarés).

Au moment du récit, la moyenne d'âge des personnes victimes sur le tchat est de 24,2 ans. 71,7% des personnes victimes ont moins de 26 ans au moment du récit. Les personnes victimes les plus jeunes au moment des faits de violences dans le passé ont 3 ans et la plus âgée a 60 ans.

122 victimes (9% des interlocuteur-trices) déclarent avoir des enfants. La moyenne d'âge des enfants est d'un an et demi, ce qui confirme le fait que les utilisatrices du tchat sont plutôt jeunes.

L'importance de l'inclusivité

Durant la période étudiée, 26 personnes se sont déclarées LGBTQIA+, parmi elles 58% (15) déclarent être victimes de violences au sein du couple ou

de la famille. Il est important de rappeler que ces données ne sont que sur le mode déclaratif, ainsi une personne LGBTQIA+ ne souhaitant pas le déclarer, par peur de discriminations notamment, peut tout à fait le cacher. Ces chiffres confirment une fois encore la nécessité de parler des violences au sein de couples LGBTQ+, pour permettre une meilleure détection et prise en charge de ces violences bien réelles.

Dix-sept personnes ayant un handicap ont utilisé le tchat. Il s'avère qu'elles sont toutes victimes de violences au sein du couple ou de la famille². De plus, il semble que les personnes ayant un handicap reviennent pour plusieurs conversations sur le tchat, jusqu'à plus d'une trentaine de fois. Cela peut être dû à un isolement plus important pour ces personnes ainsi qu'à une facilitation de la communication grâce à l'écoute à l'écrit. Il peut être plus rassurant pour une personne sur le spectre de l'autisme par exemple, d'utiliser l'écrit ; il y a moins de codes implicites qu'à l'oral, et elles peuvent préparer leur texte à l'avance avant de l'envoyer. Le format écrit permet également de dépasser une potentielle anxiété sociale. Suivant le type de handicap, différents facteurs peuvent expliquer l'accessibilité facilitée du tchat.

Parmi tous les tchats réalisés sur la période, 1 personne se définit à la fois comme LGBTQIA+, en situation de handicap et victime de violence.

Le cas de l'excision

Sept personnes ont utilisé le tchat pour des questions concernant l'excision. Trois d'entre elles,

victimes d'excision pendant leur enfance, l'ont (re)découvert plus âgées et cherchent des informations sur la reconstruction. Une autre personne excisée venait pour parler d'autres violences qu'elle subissait de la part de sa famille, renforcées pendant le confinement. Une personne témoin cherchait des informations pour une enfant excisée.



Portraits des personnes violentes décrites sur le tchat

Les données recueillies sur les personnes violentes le sont principalement à travers le récit des personnes victimes.

Cependant, il arrive également qu'une personne violente vienne directement sur le tchat. Plusieurs cas de figure existent : certaines personnes viennent avec l'envie que les répondantes justifient les violences qu'elles commettent et soient "de leur côté" ; d'autres personnes viennent avec le besoin d'évaluer la gravité de leurs actes.

Des hommes, de 13 à 64 ans, violents envers des femmes

Les personnes violentes sont presque exclusivement des hommes (94,6%). Leur âge moyen au moment du récit est de 26,4 ans, la personne violente la plus jeune a 13 ans et la plus âgée, 64 ans.

Les hommes violents le sont principalement envers des femmes (541 cas contre 9 cas d'hommes violents envers un homme). On constate que les femmes violentes le sont principalement envers d'autres femmes (22 cas contre 7 cas de femmes violentes envers un homme). Ces mécanismes seront analysés dans le deuxième volet de l'étude, à paraître en 2021.

La stratégie de l'agresseur

Les travaux féministes de terrain ont permis de constater que les personnes violentes utilisent toutes une stratégie⁴ reconnaissable. Ces étapes sont appliquées par la majorité des personnes violentes (que ça soit au sein du couple, ou ailleurs). Les repérer peut permettre à la/au professionnel·le de confirmer un diagnostic de violences, et à la personne victime de prendre conscience de sa non-responsabilité dans la situation qu'elle vit.

Étape 1

ISOLER

La personne violente fait en sorte de priver sa victime de ses points de repères habituels. Elle va donc l'isoler : géographiquement (déménagement), professionnellement (l'empêcher de travailler, ou lui imposer des horaires de retour strictes lui empêchant de créer du lien avec ses collègues), socialement (en la coupant de sa famille et de ses ami·es). Souvent, des prétextes romantiques sont invoqués pour justifier l'isolement ("On est si bien tous les deux, on a besoin de personne"), qui peut se produire à l'insu de la victime.

Étape 2

DÉVALORISER

La personne violente s'emploie à saper l'estime personnelle de la personne victime en la dévalorisant. Il peut s'agir de moqueries, d'insultes, de silences répétés... progressivement, la personne victime a l'impression que la personne violente a raison, et qu'elle ne vaut rien. Si elle est déjà isolée, il lui est plus difficile de se confier et de regagner de l'estime personnelle.

Étape 3

INVERSER LA CULPABILITÉ

La personne violente retourne les situations en rendant la personne victime responsable de la violence commise. Elle peut par exemple lui dire que tout est de sa faute, la faire douter de ses perceptions, mentir, exiger d'elle qu'elle prouve ses dires... Comme la victime est déjà affaiblie par les actions dénigrantes de la personne violente et qu'elle est isolée, il lui est plus difficile de réagir.

Étape 4

TERRORISER

La personne violente compte sur la terreur que ressent la personne victime, et met en place des contextes pour l'exercer : crises de violences physiques, menaces de représailles sur les proches, l'animal de compagnie ou les enfants, chantage.

Étape 5

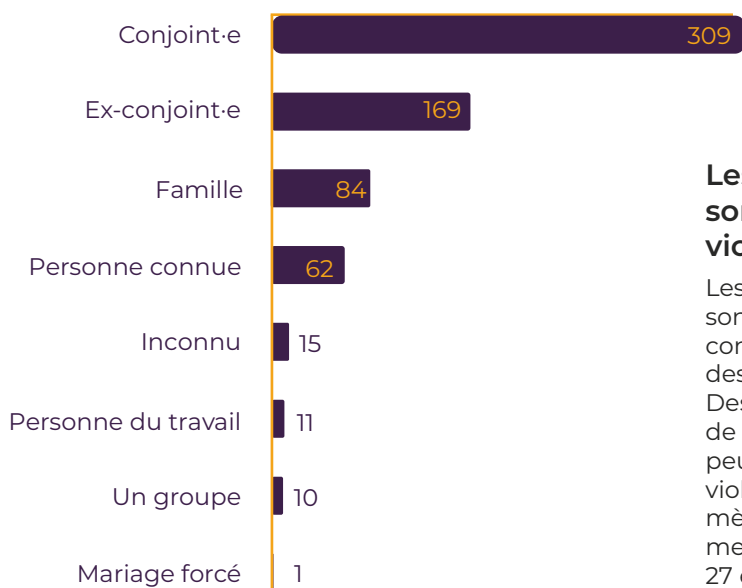
ASSURER SON IMPUNITÉ

La personne violente met en place des moyens d'exercer sa domination. Elle va ainsi faire en sorte que les violences soient indétectables, ou si elles le sont, qu'elles puissent être excusées. Elle peut par exemple recruter des allié-es, parfois auprès de la famille de la victime, en se montrant charmant-e, en rendant service ; elle peut faire douter cet entourage des perceptions de la personne victime, en disant qu'elle est fatiguée, qu'elle ne sait pas très bien où elle en est ; elle peut également faire des grands gestes d'amour en public. Le but est que la personne victime ait le moins de chance possible d'être entendue si elle dénonce les violences qu'elle subit.

Genre de la personne violente	Genre de la personne victime				
	Femme	Homme	Non binaire	Non genré·e	Total
Homme	541	9	0	1	551
Femme	22	7	1	0	30
Total	563	16	1	1	581

Statut de la personne violente par rapport à la victime*

sur 661 cas renseignés*



Les personnes violentes sont des proches des victimes

Les personnes violentes sont principalement les conjoint·es et ex-conjoint·es des personnes victimes. Des personnes de la famille de la personne victime peuvent également être violentes ; les pères et mères sont notamment mentionné·s plusieurs fois (27 et 11 cas respectivement).

Les personnes violentes accusent les personnes victimes d'être responsables des violences

Les personnes violentes ont pour trait commun de ne pas se remettre en question ni de se reconnaître une quelconque culpabilité dans le passage à l'acte, car leur but n'est pas de faire progresser la relation par un conflit sain, mais bien de nier l'existence de l'autre afin de la-e soumettre³. Pour justifier leur violence, de nombreux prétextes vont être

Prétexte(s) évoqué(s) par la personne violente	Nombre de cas
A cause de la victime	81
Jalousie	38
Alcoolisme	15
Frustration sexuelle	13
Autres	11
Maladie de la victime	6
Enfants	6
Grossesse	5
Drogues	5
Ne comprend pas	4
Ne sait pas	3
Problème psychologique de l'agresseur-e	3
Tâches ménagères	3
Pour rien	3
Religion	3
Relation extra-conjugale	2
Nouvelle relation	2
Autre épouse	1
Lesbophobie	1
Biphobie	1
Enfants d'une autre union	1
Transphobie	1
Problème psychologique de la victime	1
Chômage	1
Problèmes d'argent	1
Problème psychologique de conjoint-e violent-e	1
Famille de la victime	1

utilisés, ne visant pas à se remettre en question mais bien à maintenir leur impunité. En avant toute(s) a ainsi compté 81 personnes violentes accusant directement les personnes victimes, employant le processus d'inversion de la culpabilité. Trente-huit personnes ont également prétexté la jalousie pour leur violence, tandis que 15 l'expliquaient par les effets de l'alcool qui est, rappelons-le, une circonstance aggravante des violences aux yeux de la loi. Des prétextes tels que la frustration sexuelle (6), les enfants (6), la maladie de la victime (6), l'usage de drogues (5 ; facteur aggravant également) ou la grossesse (5) sont également utilisés. L'utilisation de ces prétextes font partie de la stratégie que la personne violente adopte pour éviter toute responsabilité quant à ses actes.

Des personnes violentes qui utilisent le tchat pour justifier leurs actes

Quelques rares interlocuteur·rices viennent sur le tchat pour justifier leurs actions violentes. Celles-ci ne se présentent pas comme violentes, et déclarent désirer avant tout “parler de leur relation”. C'est au fil du récit et des questions posées que les répondantes identifient la personne violente derrière l'interlocuteur·rice.

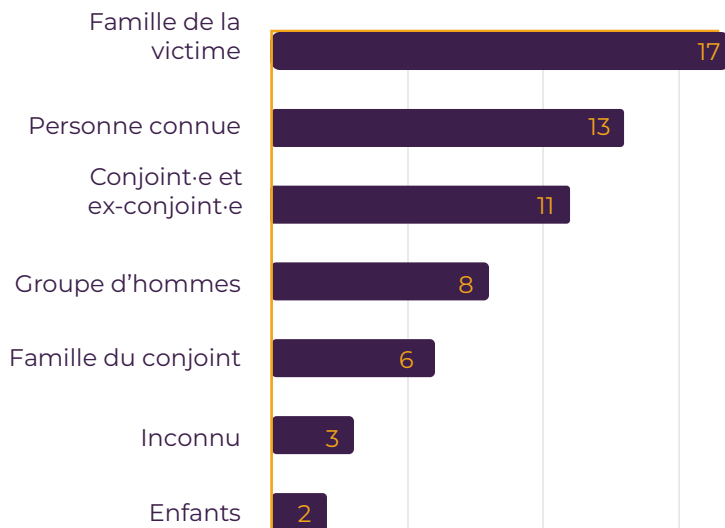
Cinq personnes sont venues sur le tchat, quatre hommes et une femme pour parler de violences qu'elles·ils faisaient vivre à leur partenaire. Trois hommes, entre 18 et 64 ans, n'ont pas cherché à se remettre en question, mais à justifier leur violence en utilisant plusieurs méthodes qu'ils utilisent auprès de leur compagne. Ils exposent notamment l'idée que les torts seraient partagés, ainsi que la responsabilité de ce qui se passe dans leur relation. Ce mécanisme implique une inversion de la culpabilité, afin que la personne victime intériorise le fait qu'elle est à l'origine de la violence qu'elle subit. Certains ont également insisté sur le manque d'attention, de présence de leur compagne, qui est aussi un moyen de culpabiliser la personne victime et de la rendre responsable. Les répondantes s'efforcent d'analyser avec les personnes violentes leurs mécanismes de violence.

Les violences peuvent être parfois commises devant, ou avec des complices

Dans certains cas, les interlocutrice·eurs mentionnent d'autres personnes violentes. Il peut s'agir de complices des violences mentionnées dans le sujet principal de l'entretien. D'autres faits de violences, différentes du sujet principal sont également considérés dans ces cas. Par exemple, “mon conjoint me hurle dessus, et son frère, qui en est témoin, le soutient en m'insultant”. Ici, le frère est le complice. Ou, par exemple, “ma conjointe me rabaisse et je tiens à signaler qu'à l'âge de 14 ans j'ai été agressée sexuellement par un inconnu.” Ici, un homme inconnu est une autre personne violente.

Ces complices, majoritairement des hommes, appartiennent principalement à la famille de la victime (28,3%) ou sont des personnes connues de la victime (21,7%). Les conjoint-es et ex-conjoint-es (18,3%) ainsi que des groupes d'hommes (13,3%) sont également des co-auteur-rices fréquents.

Statut des complices / personnes violentes dans des faits antérieurs





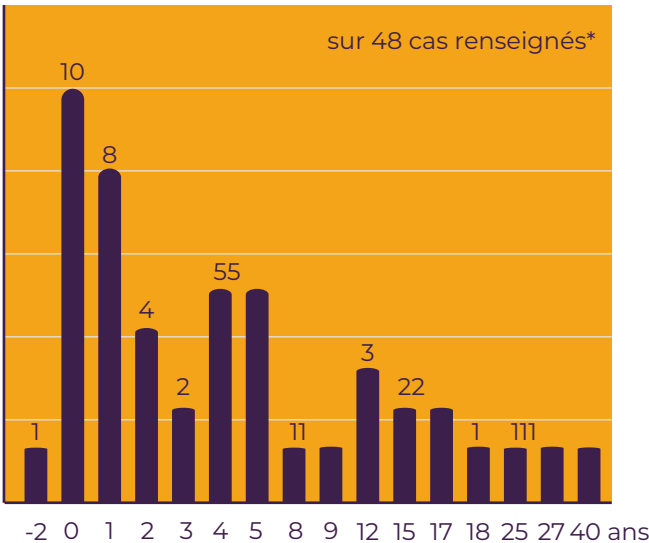
Caractéristiques de la relation violente

Les personnes victimes sont majoritairement en union libre et légèrement plus jeunes que les personnes violentes

Situation de couple	Nombre	Pourcentage
Union libre	94	79.0 %
Célibataire	10	8.4 %
Marié-e	8	6.7 %
Séparé-e	7	5.9%
Total	119	100 %

Dans le cas des relations conjugales violentes, la majorité des relations sont des unions libres⁵ (72,3%) et environ un tiers sont des mariages, ce qui peut s'expliquer par la jeunesse de la cible accompagnée sur le tchat. Cela montre que les violences n'ont pas lieu uniquement dans les couples mariés ni institués depuis longtemps, et que le risque de violence ne découle pas du type d'union.

Différence d'âge entre la personne violente et la personne victime*



Lorsque l'âge de la personne violente et l'âge de la personne victime (au moment des faits) sont connus (48 cas), on observe que la personne violente est majoritairement plus âgée que la personne victime (77,1% des cas), l'écart d'âge pouvant aller jusqu'à plus de 40 ans (dans un cas de cyberharcèlement, hors relation familiale). Il est également intéressant de noter que dans 20,8% des cas, les deux personnes ont le même âge.

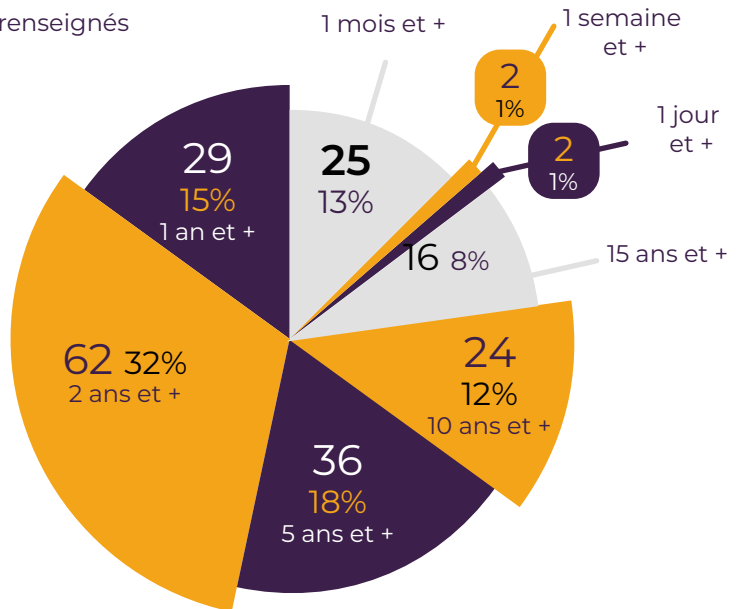
Les utilisateur·rices viennent à tout moment de leur vie de couple

Dans 242 cas, la personne victime vit dans une situation de couple violente au moment de sa visite sur le tchat. Parmi ces cas, 26 personnes (10,7%) déclarent avoir également vécu des violences dans le passé. Godbout (2009)⁶, ainsi que d'autres publications, ont notamment montré que des violences vécues dans l'enfance ou l'adolescence augmentaient la probabilité de vivre des relations de couple violentes à l'âge adulte. 39 personnes victimes annoncent vivre dans une relation actuellement saine et viennent raconter des violences qui ont eu lieu dans le passé. Une même personne peut être victime de plusieurs relations violentes mais peut aussi s'épanouir dans une relation saine après une ou plusieurs relations de couple violentes.

La moitié des relations violentes durent entre 2 ans et 10 ans, mais il arrive que des personnes victimes viennent demander conseil pour une relation datant juste de quelques mois. **Dans 50 cas sur 87 (57,5%) la date de début des violences déclarées coïncide presque avec la date de début de la relation**, à quelques mois près. Ces quelques mois sont importants, ils correspondent à une phase de séduction pendant laquelle il n'y a pas de violences mais potentiellement une mise en place d'une emprise. La vie commune et une grossesse sont également des éléments déclencheurs des violences (9 et 6 cas respectivement sur un total de 41 cas renseignés).

Durée de la relation violente*

*sur 196 cas renseignés





Caractéristiques des violences

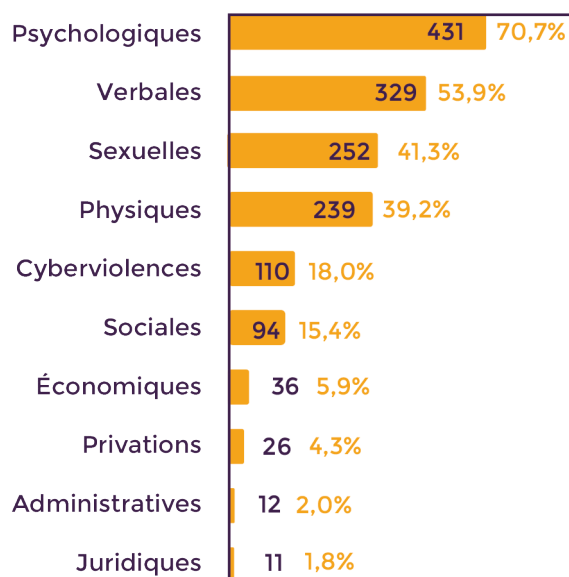
Les 4 types de violences les plus déclarés

Les 4 types de violences les plus déclarés sont les violences psychologiques (70,7% des cas déclarés), verbales (53,9%), sexuelles (41,3%) et physiques (39,2%). Une même victime peut subir un cumul de types de violences différents. Il est

intéressant de noter que les violences physiques sont le quatrième type de violence déclaré, ce qui permet de plaider pour une meilleure représentation des violences conjugales, qui engloberait aussi les autres types de violences, afin de faire évoluer l'imaginaire collectif, aujourd'hui très centré autour des violences physiques.

Type de violence*

* sur 610 cas renseignés



* Le total ne vaut pas 100% car une même personne peut déclarer plusieurs types de violences

Des victimes de violences avant tout psychologiques

Les violences les plus reportées sont les violences psychologiques (431 déclarations). Ce type de violence est la condition *sine qua non* de l'installation des violences, car elle permet notamment aux personnes violentes d'assurer leur emprise sur la personne victime. Aussi, les répondantes, de part leur pratique

et leur connaissance des violences au sein du couple, estiment qu'elles sont présentes dans l'ensemble des situations même lorsqu'elles ne sont pas déclarées par les personnes victimes.

Les violences verbales sont le deuxième type de violences le plus mentionné (329 déclarations). Ces deux types de violences ont pour effet d'amoindrir la confiance en soi de la personne victime et de la

Les types de violences conjugales⁷

Verbales : éclats de voix, cris, chuchotements menaçants, insultes, sarcasmes, etc.

Psychologiques : menaces, chantage, destruction d'objets personnels, contrôle (du comportement, de l'habillement, des fréquentations, etc.), menaces de mort (en face à face ou dans la vie numérique), harcèlement, intimidations, obligation d'être joignable en permanence, chantage au suicide, etc.

Physiques : coups, brûlures, séquestration, conduite dangereuse, atteinte à l'intégrité physique des animaux de compagnie, étranglements, etc.

Sexuelles : viol, agression sexuelle, obligation de consommer de la pornographie, prise de photos ou vidéos intimes à l'insu ou sans l'accord de la personne, diffusion de photos ou vidéos intimes sans consentement, etc.

Économiques : obligation ou empêchement de travailler, contrôle de l'accès à l'argent, vol d'argent, vol d'aides sociales, de patrimoine, etc.

Administratives : confiscation des papiers, accès aux droits rendu plus difficile, aux aides sociales, aux bourses, aux études, etc.

Dans notre analyse, nous choisissons également de parler de deux autres types de violences :

Sociales : interdiction de sortir du domicile, rupture avec les ami-es, la famille, surveillance, contrôle des communications etc.

Privations : empêche la personne victime d'avoir accès à des soins médicaux, au téléphone, aux clés du logement ou au logement lui-même, à la possibilité de voir les enfants, privation d'alimentation, de sommeil etc.

Contrairement aux idées reçues, véhiculées par les représentations populaires et certaines expressions couramment utilisées ("femmes battues"), les violences n'ont pas à être physiques pour être bien réelles. On peut être victime de violences conjugales en subissant par exemple uniquement des violences psychologiques.

En complément de cette liste, avec le développement de la vie en ligne et l'émergence des réseaux et médias sociaux, ces violences ont trouvé des prolongations et de nouvelles manifestations, qui peuvent parfois les amplifier.

C'est ce qu'on appelle les cyberviolences. Afin de tenter de les identifier, le Centre Hubertine Auclert a produit une Recherche-action portant sur cette thématique aujourd'hui encore peu étudiée. Elle en propose la typologie suivante⁸ :

Cybercontrôle : exiger de savoir où l'autre se trouve, exiger de filmer ou de prendre des photos de l'endroit pour prouver ses dires ;

Cyberharcèlement : envoyer des messages menaçants en continu, appeler ou envoyer des messages sans cesse (parfois la nuit) ;

Cybersurveillance : installation de logiciels espions, suivi des trajets avec le GPS, installation de logiciels espions sur consultation des messages privés de l'autre ;

Cyberviolences économiques et/ou administratives : contrainte dans les démarches administratives ou financières à travers les comptes en ligne, complication des démarches via les comptes en ligne ;

Cyberviolences exercées à travers les enfants : surveillance de la conjoint-e à travers le téléphone ou les réseaux sociaux des enfants.



dévaloriser, afin d'asseoir la domination de la personne violente. On dénombre également de nombreuses violences sexuelles (252 déclarations).

A ces trois types de violences principaux, plusieurs autres s'ajoutent, comme les violences physiques : les plus reportées sont les coups, les bousculades, la strangulation, ainsi que les gifles.

Les cyberviolences sont également très présentes avec notamment l'envoi de messages malveillants ou l'exigence à consulter le téléphone.

La personne violente assure également son emprise sur la personne victime

via des violences sociales. Ainsi, les personnes violentes peuvent obliger la personne victime à rompre les liens avec sa famille ou ses ami-es. À cet isolement social peuvent s'ajouter des violences économiques, telles que la mainmise sur le salaire de la personne victime ou la non-participation aux charges financières.

Les personnes violentes agissent aussi via des privations, de téléphone, d'alimentation, des clés du logement, de soins médicaux voire du/des enfant/s. Les personnes victimes peuvent également subir des violences administratives, telles que la confiscation de documents ; des violences juridiques comme des menaces de plainte contre elle.

Exemples des différents types de violences sur le tchat

• Violence verbale

"Il n'a jamais réussi à me dire de belles choses. Il adorait me rabaisser, surtout devant son meilleur ami"

– Prune⁹, 19 ans

• Violence sexuelle

"La première fois je l'ai repoussé, je ne voulais pas de ce rapport sexuel mais il a continué, et maintenant ça fait un an que nous sommes ensemble et je n'arrive pas à dire non car quand je le fais il devient violent ou il m'ignore et boude, je culpabilise alors je le laisse faire. Parfois, il choisit des partenaires pour moi et me mets devant le fait accompli. Je me déconnecte de mes émotions, je me dégoute, je suis perdue"

– Eloïse, 22 ans

• Violences physiques

“Il était parfait, comme dans les films et après trois mois de relation il m’a fait vivre un enfer même quand il y avait d’autres personnes. Il m’a défigurée. Je pense que pendant les trois premiers mois je subissais quand même des violences mais seulement des violences psy sans m’en rendre compte puis les coups n’ont jamais cessé, c’était trois ou quatre fois par mois et il y a eu 5 fois où j’ai vraiment eu peur pour ma vie”

– Nina, 23 ans

• Cyberviolences

“Depuis que nous nous sommes séparés, il me menace d’envoyer mes nudes aux personnes que je connais, il se crée des faux comptes sur les réseaux pour pouvoir regarder ce que je publie ou pour entrer en contact avec mes amies. On dirait qu’il vit pour la vengeance”

– Alya, 17 ans

• Violences économiques

“Je touche les bourses et c’est lui qui en profite. Quand il veut il décide de prendre ma carte bleue et je ne dois pas poser de question. Il me dit qu’il va me les rendre mais ce n’est jamais le cas et je n’ai pas le droit de savoir ce qu’il fait avec mon argent, c’est comme si c’était le sien, des fois, je ne peux même pas payer mes charges” – Samia, 21 ans

Les faits aggravants : viols et violences sur mineur-es et usage de stupéfiants

Contrairement à l'idée reçue, encore grandement répandue dans notre société, que l'influence de l'alcool excuserait ou minimiserait les actes d'une personne violente, aux yeux de la loi française il s'agit d'un facteur aggravant. Cela est vrai également si c'est la personne victime

qui est sous influence (de l'alcool ou de drogue par exemple) ou que la violence se passe devant les enfants. Un viol ou de la violence sur une personne mineure sont également considérés comme des faits aggravants. Parmi les faits aggravants reportés (190 cas), **les viols et violences sur mineur-e sont les plus présents (52,6% des faits aggravants)**. Ces chiffres concordent avec le fait que 26,5% des personnes victimes ont moins de 18 ans.

Fait aggravant	Nombre	Pourcentage
Viol sur mineur-e	50	26,3 %
Violence(s) sur mineur-e	50	26,3 %
Violence(s) devant les enfants	43	22,6 %
Personne violente sous influence (alcool, drogue...)	33	17,4 %
Personne victime sous influence (alcool, drogue...)	14	7,4 %
Total	190	100 %



Conséquences des violences

Les conséquences des violences sur les personnes qui les subissent sont aussi diverses que les violences elles-mêmes. Une même personne victime peut subir différents types de conséquences.

A l'image des violences psychologiques et verbales qui sont les plus répandues, les conséquences des violences sont avant tout psychologiques¹⁰. Parmi celles-ci, la culpabilisation ainsi que les peurs et les angoisses sont très prégnantes (181 et 138 cas respectivement, sur un total de 709). On peut notamment expliquer cette surreprésentation par le fait que tous les types de violences ont des conséquences psychologiques et que la stratégie même de l'agresseur mène à faire douter la personne victime d'elle-même. Pour cette raison, il est important que les répondantes - et les personnes en lien avec des personnes victimes en général - puissent valoriser les personnes victimes, mettre en avant que la personne responsable est la personne violente, ainsi qu'être rassurantes et instaurer un climat de confiance.

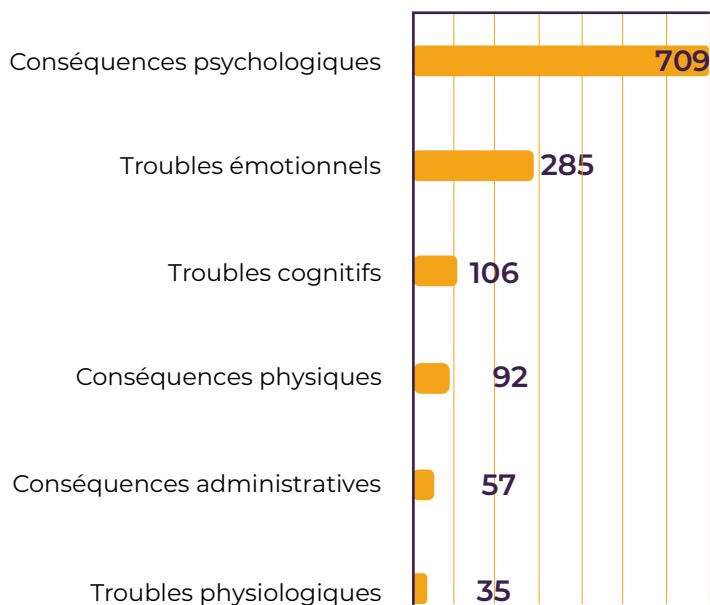
Les troubles émotionnels sont également un type de conséquence majeur. Les plus importants parmi ceux-ci sont un sentiment d'impuissance (33 cas), un sentiment de culpabilité (31 cas) et une faible estime de soi (23 cas).

Parmi les troubles cognitifs on retrouve principalement des ruminations¹¹ (26 cas), des réminiscences¹² (21 cas) et des reviviscences¹³ (16 cas). Les conséquences physiques comprennent des douleurs (20 cas), des blessures (18 cas) ainsi que des hématomes (12 cas).

Les violences mènent également à des conséquences administratives, telles qu'une précarité liée au logement (31 cas), liée à l'emploi (14 cas) ainsi qu'aux études (10 cas). Certaines personnes victimes nous parlent également de troubles physiologiques tels que des troubles du sommeil (15 cas), une fatigue ou une perte d'énergie chronique (14 cas) ainsi qu'une perte d'appétit (5 cas).

Il est important de rappeler que ces conséquences peuvent être présentes sur un temps très long, certaines personnes venant en parler plusieurs années après.

Fréquence des types de conséquences des violences



Procédures entamées par les personnes victimes

Partager le récit via le tchat

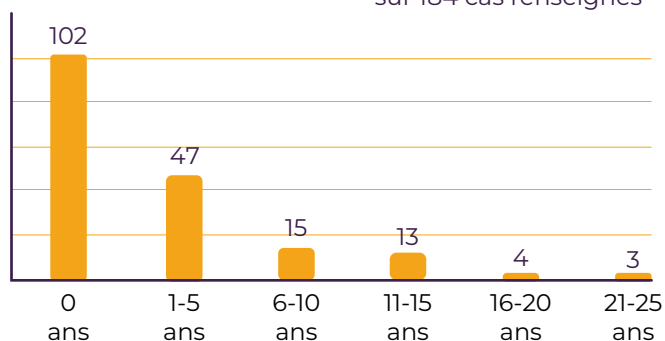
Venir parler sur le tchat est déjà une démarche importante entamée par la personne victime pour reconnaître et sortir de la relation violente. La difficulté de ce processus s'observe par le temps nécessaire pour que les personnes victimes parviennent à parler des violences qu'elles vivent. En effet, la moyenne d'âge des victimes au moment des faits est de 19,7 ans alors que la moyenne d'âge des victimes au moment du récit est de 24,2 ans. Cela indique donc que les personnes victimes mettent plusieurs années avant de confier à un·e professionnel·le les violences subies.

On peut supposer que le contexte actuel de médiatisation de la parole des personnes victimes facilite également cette venue sur le tchat. 102 personnes sur 184 parlent des violences subies l'a l'année même des

faits (55,4%). Cependant, 10,9% des victimes viennent sur le tchat alors que les faits remontent à 10 ans ou plus. Pour 20 personnes, les faits remontent à plus de 20 ans.

Temps mis pour raconter les faits

sur 184 cas renseignés*

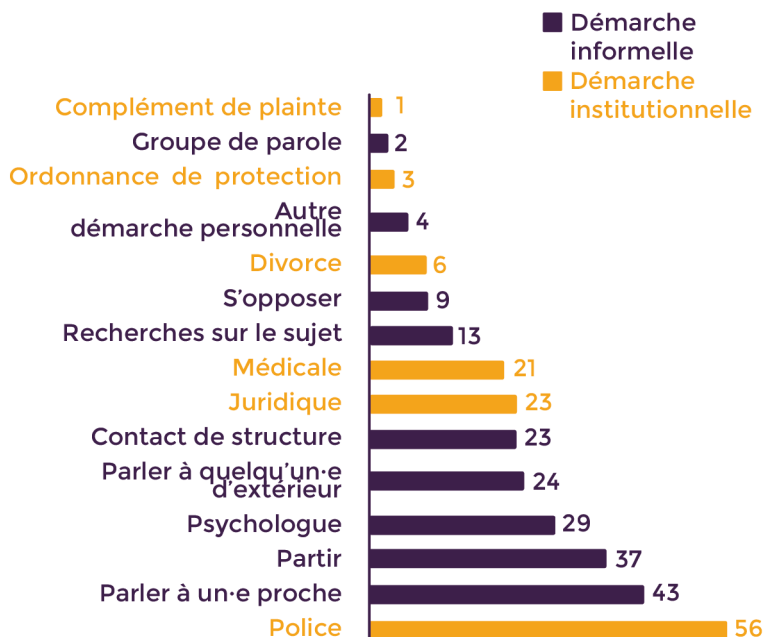


Sensibilisation des personnes ressources : la police et les proches comme principaux interlocuteurs

Deux-cents cinquante personnes victimes ont déclaré avoir entamé des démarches personnelles. En avant toute(s) considère que tout type de démarche est essentiel à prendre en compte. Ainsi ne sont pas seulement comptées les démarches "institutionnelles", comme se tourner vers des associations ou entamer des procédures judiciaires. D'autres démarches qui expriment que la personne victime a conscience de la violence de sa situation (qu'elle utilise la terminologie de "violence" ou non) et cherche à agir dessus et/ou à en sortir sont ainsi considérées. Discuter, se renseigner, dire explicitement "non" à la personne violente, partir du domicile sont autant d'actions effectuées et significatives. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

Parmi les quatre démarches les plus engagées, le fait de parler à quelqu'un est une action entreprise de nombreuses fois par les personnes victimes. Cela peut être parler avec un-e proche (43 cas), avec un-e psychologue (29 cas) ou à quelqu'un-e d'extérieur (24 cas). Il est donc important qu'un panel nombreux et diversifié de personnes soient capables de détecter les violences au sein du couple et de recueillir des témoignages. Par exemple, prodiguer de bons conseils, ne pas minimiser le vécu et le ressenti de la personne victime sont des aspects-clés d'une réaction pertinente. Reconnaître les mécanismes de la violence et les stratégies des personnes violentes permet aux témoins et confident-es de réagir et d'accompagner au mieux la personne victime.

Comparaison des démarches informelles et institutionnelles effectuées par les personnes victimes



Partir du domicile partagé est également une démarche entreprise par les personnes victimes (37 cas). Cela appuie la nécessité d'accès à des dispositifs d'accueil et d'hébergement afin que ces personnes ne se retrouvent pas dans des situations précaires et dangereuses. Cependant l'emprise qu'exerce la personne violente sur la personne victime, les situations économiques et sociales individuelles et l'attachement émotionnel rendent le départ du domicile partagé souvent très difficile, et ne l'accompagnent pas nécessairement de la fin de la relation. Ainsi 13 personnes victimes déclarent être déjà parties une fois auparavant du logement et 6 personnes sont parties (et revenues) plusieurs fois. Ces comportements ne sont pas à analyser comme une incertitude de la personne victime mais bien comme un indice de l'emprise des personnes violentes.

De plus, les personnes victimes tentent également de mettre fin à la relation violente. Dans 76 cas la personne victime a mis fin à la relation violente d'elle-même, un acte d'autant plus courageux que la personne violente peut l'être davantage lors d'une rupture ou tentative de rupture.

De nombreux féminicides ont notamment lieu pendant une annonce de rupture¹⁴.

Dans 7 cas (sur 83 déclarés) c'est le-la conjoint-e violent-e qui met fin à la relation. Cela peut faire partie de la stratégie de l'agresseur : mettre fin à la relation, puis revenir afin de déstabiliser davantage la personne victime.

Venir sur le tchat n'est qu'une étape dans le parcours des personnes victimes. Cela leur permet notamment d'obtenir des informations, de faire le point sur leur situation, de poser les mots sur ce qu'elles vivent et d'avoir des contacts vers des structures de redirection adaptées proches d'elles. Ainsi, les répondantes ont orienté principalement les personnes victimes vers des structures gouvernementales (36,7% des redirections) telles que la plateforme de signalement des violences à caractère sexuel ou sexiste de la police afin que les personnes victimes entament des démarches de justice, en continuant dans une approche à l'écrit et numérique dans laquelle elles se sentent en confiance et capables d'agir après leur échange sur le tchat d'En avant toute(s), ou vers les associations spécialisées du réseau FNSF (31,2% des redirections). Les associations spécialisées pour le public LGBTQIA+ concernent quant à elles 1,1% des redirections.



Commentonsaime.fr pendant le confinement

Une augmentation des déclarations des violences et de la fréquentation du tchat

Le confinement en France dû à la crise sanitaire du Covid-19 a contraint beaucoup de personnes à rester enfermé·es chez elles-eux. Ces cohabitations prolongées avec les membres d'une même habitation ont pu exacerber des moments de tensions et compliquer l'accès à de nombreux services d'aide. La période du confinement a été une période particulière et intense pour le tchat d'En avant toute(s), qui a choisi d'agrandir ses horaires d'ouverture pour assurer une réponse élargie lors de ce moment particulièrement anxiogène et dangereux pour les victimes. Ainsi, **la fréquentation est passée de 49 tchats au mois de mars à 536 tchats au mois de mai 2020**, ce qui correspond à une augmentation de 993,9%. Cela s'explique notamment par l'augmentation des horaires d'ouverture du tchat, passant de 19h/semaine à 77h/semaine. Pour faire face à cette augmentation, il a été décidé de recruter cinq répondantes professionnelles. L'équipe a également été renforcée par 21 répondantes d'associations membres du réseau de la FNSF.

Le confinement : davantage de violences intrafamiliales et physiques

Des questionnements sur des violences dans le couple sont la raison première de venue des interlocutrice·eurs sur le tchat. Cependant, certains types de demandes étaient plus présents pendant le confinement.

Demandes explicites	Pourcentage hors confinement*	Pourcentage pendant le confinement*
Conseils - violences dans son couple	40,12%	55%
Conseils - vit/a vécu des violences	24,56%	13,30%
Conseils - conflit dans son couple	6,20%	3,60%
Questions - sexualité/ orientation sexuelle	5,96%	2,50%
Autre	5,03%	1,40%
Conseils - proche vit des violences conjugales	3,98%	4%
Conseils - un-e tiers vit/a vécu des violences	3,27%	4%
Demande d'orientation directe	3,04%	0,70%
Violences intrafamiliales	2,57%	6,10%
Conseils - tiers vit des violences conjugales	1,87%	4%
Violences intrafamiliales s/mineur-e	1,64%	6,10%
Infos - association EAT	0,94%	0%
Harcèlement travail et espace public	0,81%	0%
Total	100%	100%

* Les pourcentages sont calculés respectivement sur le total des tchats hors confinement et le total des tchats pendant le confinement. Les effectifs sont donc différents.

Les demandes concernant des violences intrafamiliales ont proportionnellement augmenté par rapport aux autres demandes. Ainsi au total, elles sont passées de 6,1% des demandes hors-confinement à 16,2% des demandes pendant le confinement ; ces chiffres comprennent les personnes victimes venues pour parler des violences qu'elles subissent ainsi que les tiers venu-es pour des conseils. Les violences intrafamiliales sur mineur-e sont passées de 1,6% des demandes hors confinement à 6,1% des demandes pendant le confinement. On peut donc penser que la cohabitation prolongée des familles a entraîné une augmentation des manifestations de violences en leur sein. De plus, l'usage du tchat s'est révélé particulièrement pertinent dans cette situation, de par son accès possible depuis chez soi.

Parmi les types de violences déclarées pendant le confinement, il ressort en majorité les violences psychologiques, verbales, physiques et sexuelles. Il apparaît, qu'en proportion du total des violences déclarées, les violences physiques étaient plus importantes pendant le confinement que hors confinement.

Démarches personnelles entamées par les personnes victimes



Partir du domicile et prévenir la police : l'urgence du confinement

Pendant le confinement, la démarche informelle la plus effectuée par les personnes victimes était de partir du domicile conjugal. Parler à un-e proche ou un-e psychologue ont également fait partie des démarches informelles principalement entamées. Hors confinement, le fait de parler à un-e proche est plus prévalent que le fait de partir du domicile. La cohabitation prolongée et forcée avec la personne violente a donc accentué l'urgence de partir du domicile.

Contacter la police reste l'une des démarches les plus effectuées, qu'il y ait ou non des mesures de confinement. Sur les 112 redirections vers le tchat de la police effectuées par les répondantes, près de la moitié (50) ont été faites pendant le confinement. L'utilisation du médium tchat s'est donc révélée particulièrement pertinente pour ce type de situation. Pendant le confinement, le numéro d'appel 119 - Enfance en danger a également été davantage recommandé¹⁶.

Il est donc important de noter que dans beaucoup de situations le confinement a pu mettre en danger des enfants et des jeunes du fait de la cohabitation avec un/des parent/s violent/s.

Notes

1 Par conséquent, le public jeune représente une part importante des données générales. Des résultats présentés dans cette partie III sont donc proches de ceux de la partie IV, de par la forte représentation des jeunes. Des comparaisons avec le public +26 ans ont donc été effectuées.

2 Ce chiffre est marquant et rappelle la nécessité d'un accompagnement adapté et d'une reconnaissance plus marquée des violences envers les personnes ayant un handicap, comme défendu notamment par le service Ecoute violences Femmes handicapées de l'association Femmes pour le dire, Femmes pour agir.

3 HIRIGOYEN, Marie-France. Pourquoi il est important d'aider les femmes à refuser la violence psychologique, Ginette Francequin éd., Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales. ERES, 2010, pp. 53-61.

4 PENCE, Ellen, PAYMAR, Michael, Education groups for men who batter. The duluth model, 1993, Springer Publishing Company.

5 Le terme d'"union libre" est à considérer dans une acceptation large : aussi bien les personnes en concubinage que les personnes en couple plus informel.

6 GODBOU, Natacha, Répercussions à long terme de traumatismes subis durant l'enfance au sein de la relation conjugale, 2009, Thèse de doctorat de l'Université Laval.

8 CENTRE HUBERTINE AUCLERT, 2016, p.24, op. cit.

7 Pour les différents grands types de violences, différents actes sont répertoriés. Sont présentés ici les actes les plus reportés, mais ils ne sont pas une liste exhaustive.

9 Tous les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des interlocuteur·rices.

10 Nous détaillons ici quelques exemples de chaque type de conséquences. Cependant la variété des conséquences est bien plus vaste.

11 Ruminations : Intrusion de pensées involontaires et difficiles à contrôler, en lien avec le souvenir d'un événement passé ou à venir

12 Réminiscences : Le fait que des éléments d'un événement reviennent à la conscience. Concernant les violences, il peut y avoir l'impression de revivre les violences, mais aussi des sensations, des émotions, toujours liées aux violences mais sans repères de temps ni d'espace, et donc incompréhensibles et qui provoquent une sensation de danger imminent.

13 Reviviscence : Fait de revivre continuellement l'événement traumatique avec les sensations (physiques) associées.

14 CHAPUIS, Nicolas, VINCENT, Faustine, "Elle voulait vivre pour elle" : la rupture, premier déclencheur du passage à l'acte des féminicides, 2020, Le Monde. Accessible sur : <https://cutt.ly/FfDm2g3>

15 L'item "conseils - vit/a vécu des violences" : concerne des personnes qui vivent des violences sans être en couple ou de la famille de la personne violente.

16 Il est important de rappeler que les données pendant le confinement et hors du confinement ne correspondent pas tout à fait à la même durée. (2 et 5 mois respectivement).



4. Le public jeune : des caractéristiques et parcours spécifiques



Portrait des jeunes utilisateur·rices du tchat

Pour établir la vue d'ensemble des données des moins de 26 ans, ont été pris-es en compte les interlocuteur·rices de moins de 26 ans, les personnes victimes de moins de 26 ans au moment du récit, les personnes victimes de moins de 26 ans au moment des faits et des personnes violentes de moins de 26 ans. 611 tchats sont concernés par ces critères.



92%
Femmes



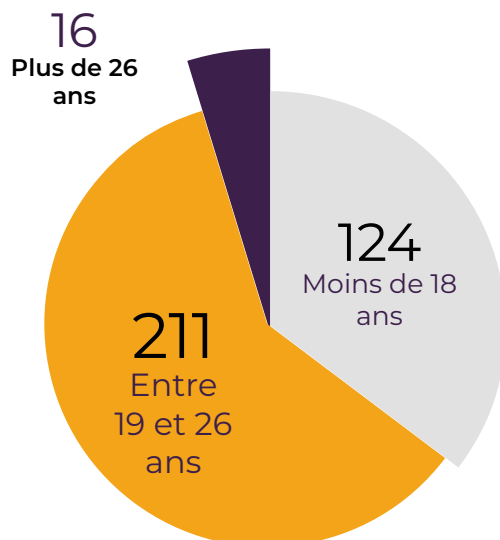
7%
Hommes



1%
Non-binaires

Nombre d'interlocuteur·rices en fonction de l'âge pour des faits de violences survenus avant 26 ans*

sur 351 cas renseignés*



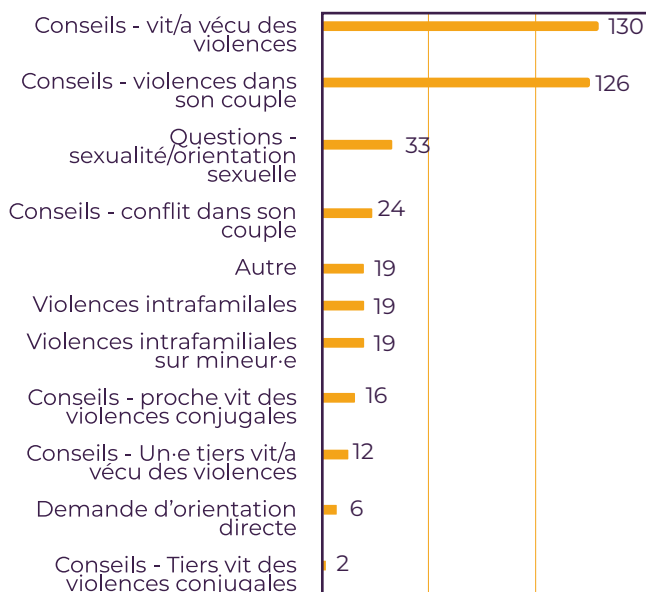
Des jeunes interlo-cuteur·rices qui sont en majorité des femmes victimes de violences

Parmi les jeunes, les interlo-cuteur·rices mineur·es représentent 25,4 % de l'échantillon. La personne la plus jeune a 12 ans. Les filles et femmes représentent également la majorité des interlocuteur·rices chez les moins de 26 ans (92,0%).

Près des $\frac{3}{4}$ des interlocuteur·rices de moins de 26 ans sont des victimes de violences. 4,3% sont des témoins qui viennent pour des ami·es victimes (dont les particularités seront détaillées par la suite). La majorité des interlocuteur·trices viennent donc pour des questions de violences, principalement des violences de couple, mais également des violences intrafamiliales. Certain·es viennent également pour parler de sexualité et d'orientation sexuelle (8,1%), ce qui confirme la pertinence de l'outil.

Statut de l'interlocuteur·rice	Nombre de tchat	Pourcentage de tchat
Personne victime	297	73,70%
Autre	63	15,63%
Témoïn - Ami·e de victime	19	4,71%
Troll	3	0,74%
Témoïn - ProfessionneHe connu·e par victime	2	0,50%
Soupçon de troll	2	0,50%
Témoïn - conjoint·e de la victime	2	0,50%
Témoïn-autre	2	0,50%
Témoïn - voisin·e	1	0,25%
Témoïn -Supérieur·e hiérarchique de victime	1	0,25%
ProfessionneHe	1	0,25%
Total	403	100%

Types de demandes explicites des interlocuteur·rices de moins de 26 ans ¹



Des jeunes interlocuteur·rices se définissant comme LGBTQIA+ ou en situation de handicap, elles et eux aussi victimes de violences.

Parmi les interlocuteur·rices de moins de 26 ans, 14 personnes se sont déclarées LGBTQIA+, soit 53,8% de l'ensemble des interlocuteur·rices LGBTQIA+. 50% (7) d'entre elles-eux sont victimes de violences, majoritairement au sein de leur couple (4 personnes). Cinq des 7 interlocuteur·rices LGBTQIA+ n'étant pas victimes de violences sont venu·es car ils-elles se posaient des questions sur leur orientation sexuelle, et se sont senti·es à l'aise de pouvoir exprimer leurs questionnements sur un tchat anonyme.

Dix personnes de moins de 26 ans déclarant avoir un handicap ont utilisé le tchat, soit 58,8% de l'ensemble des

personnes ayant déclaré être en situation de handicap sur le tchat. Comme décrit dans la vue d'ensemble des utilisateur·rices, il est important de noter que toutes ces personnes sont victimes de violence, à la fois dans leur couple (3 cas), dans leur famille (3 cas) ou qu'elles en ont vécues antérieurement et viennent à présent en parler sur le tchat (2 cas). Il est donc essentiel de rappeler le besoin d'un accompagnement adapté pour les multiples formes de violences que peuvent vivre les personnes ayant un handicap, et d'une reconnaissance sociale des ces violences, afin qu'elles et ils se sentent légitimes à en parler.

Une personne de moins de 26 ans se définit à la fois comme LGBTQIA+ et est en situation de handicap et victime de violence au sein de son couple.

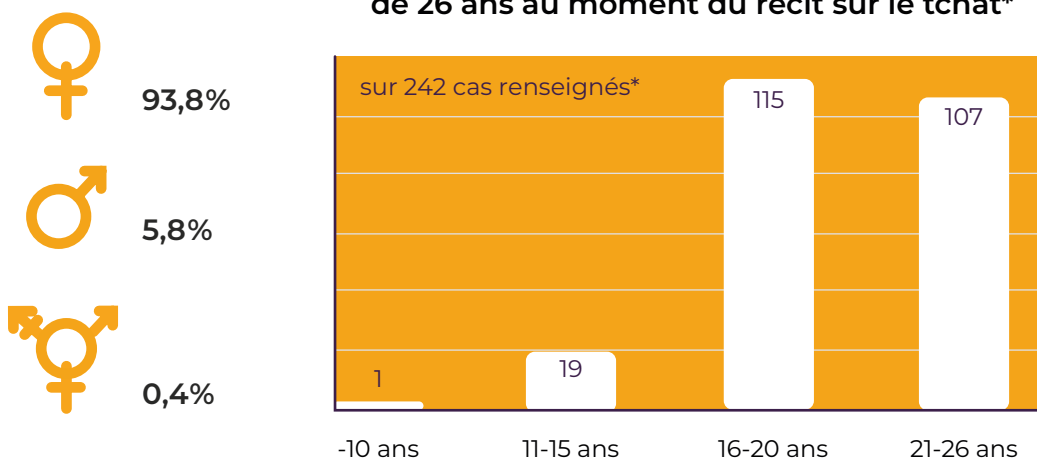


Portrait des jeunes personnes victimes

Des personnes victimes de 10 à 26 ans au moment du récit

Pour établir la vue des données des victimes de moins de 26 ans, sont considérées toutes les personnes victimes de moins de 26 ans au moment du récit sur le tchat. Les informations sont données soit directement par la personne victime sur le tchat, ou bien par la personne témoin venue sur le tchat chercher des informations et du soutien. 354 tchats sont concernés par ce critère. Parmi ces moins de 26 ans, la moyenne d'âge est de 20 ans, et la victime la plus jeune a 10 ans, c'est un témoin qui vient pour elle. Quand l'âge au moment des faits pour des violences passées est pris en compte, les personnes victimes les plus jeunes ont 3 ans.

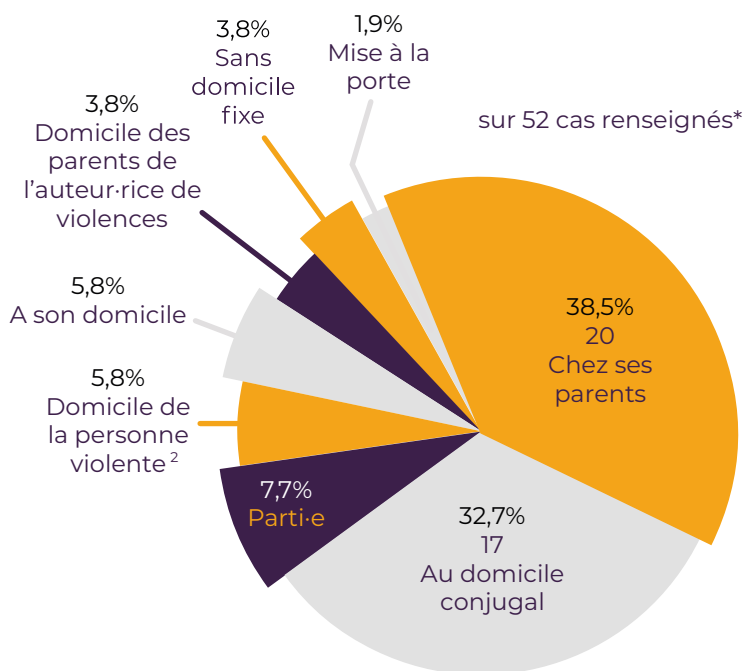
Classes d'âge des personnes victimes de moins de 26 ans au moment du récit sur le tchat*



Des jeunes plus souvent dépendant·es financièrement

Sur l'ensemble des données, tous âges confondus, les répondantes ont pu identifier 28 personnes sans ressources ou dépendantes financièrement, et 17 d'entre elles (60,7%) ont moins de 26 ans. Parmi elles, 11 jeunes victimes ont déclaré être dépendantes financièrement, et 6 sans ressources. La question des ressources financières est donc particulièrement centrale dans la prise en charge des jeunes personnes victimes. Si l'on observe les types de logements des victimes de moins de 26 ans, deux logements sont particulièrement représentés : sur

Types de logement des personnes victimes de moins de 26 ans*



52 données renseignées, 20 jeunes victimes (39,4%) vivent chez leurs parents, et 17 partagent le domicile avec leur conjoint·e (celle·ceux ci ont entre 18 et 26 ans).

32,7% des victimes vivent donc avec leur conjoint·e. Cela rappelle qu'en plus des mécanismes mis en place par la personne violente, les victimes n'ont pas toujours le choix financier d'habiter ailleurs. En effet, 80,1% des jeunes victimes (sur les 21 à avoir renseignées leur situation financière) sont dépendantes financièrement, ou sans ressources, et n'ont pas la possibilité d'avoir leur propre domicile.

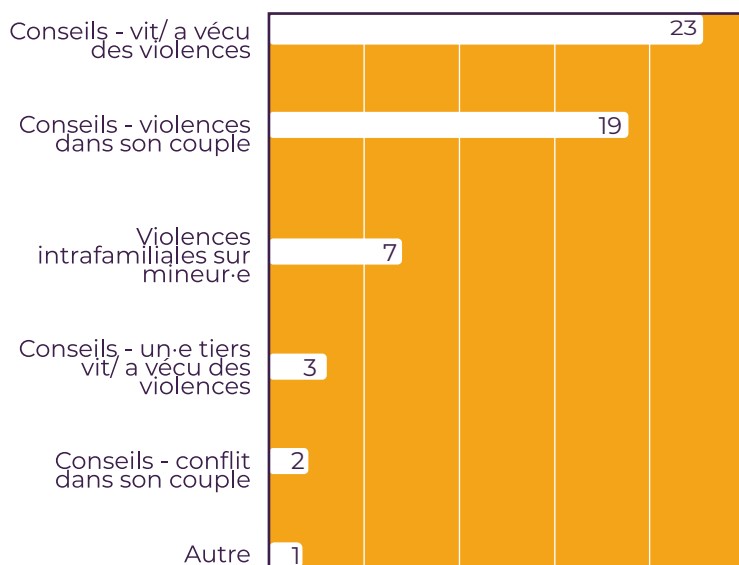
De plus, une des stratégies de la personne violente est d'isoler la victime de sa famille et de ses ami·es. Sans ressources, dépendante financièrement ou ne pouvant pas demander de l'aide à son entourage, le choix d'habiter avec la personne violente apparaît alors souvent comme une solution, malgré le danger que cela peut signifier pour la personne victime.

Des mineur-es victimes de violences dans leur couple et leur famille

Les victimes mineur-es représentent 63 personnes venues sur le tchat, soit 70,8% des 89 mineur.e.s venues sur le tchat, et leur demandes concernent à 76,4% des violences dans leur couple ou des violences vécues, et 12,7% concernent des violences intrafamiliales.

Demandes explicites des personnes victimes de moins de 18 ans*

sur 55 cas renseignés*



Portrait des jeunes personnes violentes décrites sur le tchat

Les jeunes hommes surreprésentés parmi les personnes violentes

Les personnes qui exercent des violences sur des personnes de moins de 26 ans sont presque exclusivement des hommes (92,9%). La moyenne d'âge au moment du récit des personnes violentes est de 24,3 ans. **La personne violente envers des moins de 26 ans la plus jeune a 13 ans** et la plus âgée a 64 ans, ce qui signifie que la personne violente la plus jeune et la personne violente la plus âgée de toutes les données du tchat l'ont toutes les deux été envers des personnes victimes de moins de 26 ans.

	Genre de la personne violente		
Genre de la personne victime	Femme	Homme	Total
Femme	9	187	196
Homme	5	6	11
Non genré-e	0	1	1
Total général	14	194	208



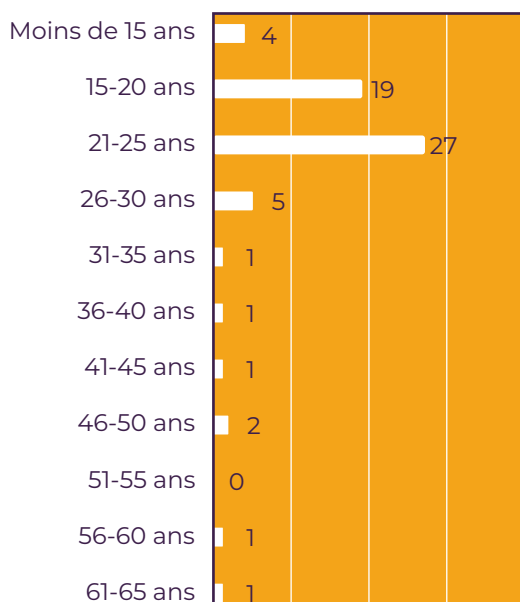
92,9%



7,1%

Répartition de l'âge des personnes violentes envers des personnes victimes de moins de 18 ans

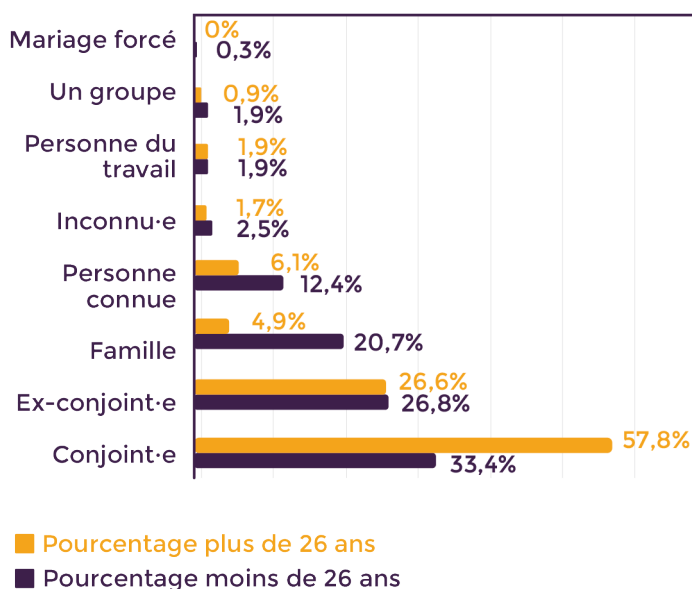
sur 62 cas renseignés*



Les personnes violentes sont avant tout des conjoint-es et des membres de la famille de la personne victime

Les personnes violentes sont en grande majorité les conjoint-es (33,3% des 315 cas renseignés) ou ex-conjoint-es (26,7% des cas) des personnes victimes. La famille³ représente la troisième catégorie de personne(s) violente(s) envers les moins de 26 ans sur le tchat, en représentant 20,6% des personnes violentes. De plus, chez les moins de 26 ans, la famille représente 20,7% des personnes violentes alors qu'elle concerne 4,9% des personnes violentes envers les personnes de plus de 26 ans. Contrairement à l'imaginaire sociétal autour des violences faites aux femmes, seulement 8 cas de violences sont commis par des inconnu-es, soit 2,5 % des violences déclarées sur le tchat.

Statut de la personne violente par rapport à la personne victime ; pour les plus de 26 ans et les moins de 26 ans



Caractéristiques de la relation violente chez les jeunes

Les jeunes victimes viennent plus rapidement parler sur le tchat d'une relation violente

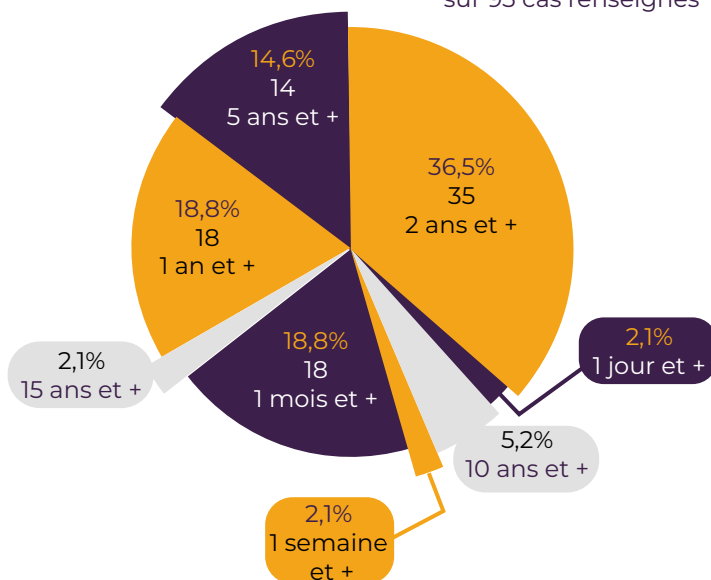
Dans 51,1 % des cas, la personne violente de moins de 26 ans est en relation avec la victime depuis 1 à 4 ans. C'est au bout de la deuxième année de relation que les personnes victimes de violences de moins de 26 ans entrent majoritairement en contact avec En avant toute(s), à 36,5%. Cependant, les jeunes victimes de violences se rendent compte rapidement que leur relation n'est pas saine, car **23,0 % des jeunes victimes viennent sur le tchat durant les premiers mois de la relation**. Comparativement aux durées des relations pour les personnes victimes

de plus de 26 ans, il apparaît que les jeunes victimes sont plus rapides à venir parler des violences, parfois même seulement après quelques jours de relation (18,8% des moins de 26 ans viennent entre 1 mois et 1 an de relation pour 7,0% des plus de 26 ans). Cela rappelle aussi, comme abordé dans la vue générale, que les violences peuvent être présentes dès les premiers mois de la relation, voire dès le début: la personne violente l'est dès le début, et ne le devient pas du jour au lendemain.

Ce constat est accentué par le fait que dans 63,2% des cas (12 cas sur les 19 renseignées), les violences commencent dès le début de la relation. Dans 15,8% des cas, les violences apparaissent au début de la vie commune.

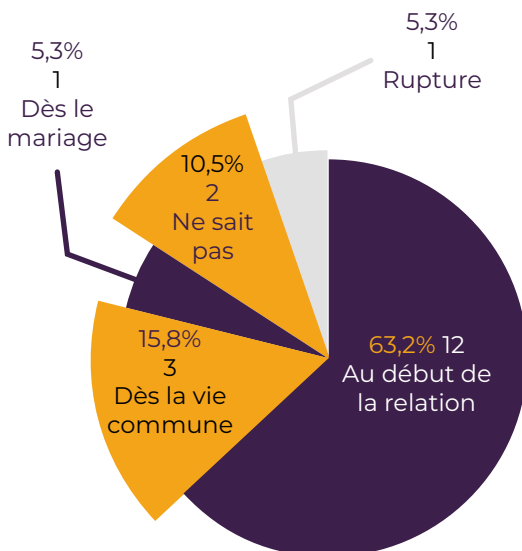
Durée de la relation violente

sur 95 cas renseignés*



Moment du début des violences

sur 95 cas renseignés*

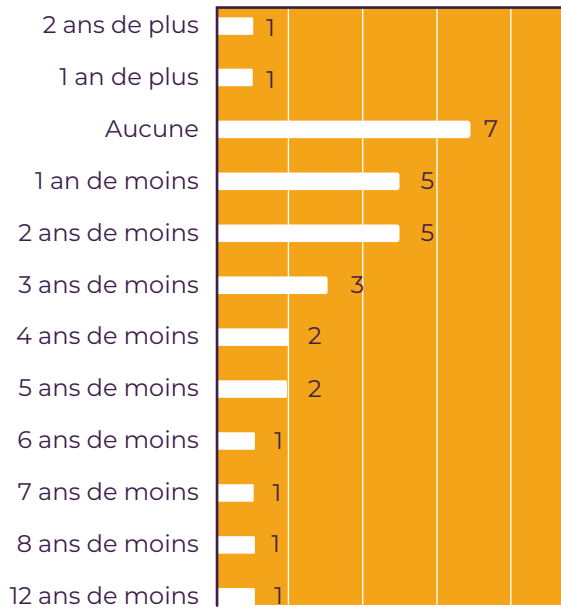


Des personnes victimes plus jeunes que leur agresseurs

Dans 23,3% des cas, la personne victime et la personne violente n'ont pas de différence d'âge. Dans les autres cas, la différence d'âge varie beaucoup. On note cependant, que les personnes victimes sont majoritairement plus jeunes que leurs agresseurs. En effet, dans 70,0% des cas, les personnes victimes ont entre 1 an et 12 ans de moins que les personnes violentes. Seulement 6,7% des personnes victimes de moins de 26 ans ont un ou deux ans de plus que les personnes violentes. On peut supposer que cette différence d'âge augmente l'emprise des personnes violentes, qui dans de nombreux cas, prétextent une plus grande maturité et/ou une plus grande connaissance du monde pour contredire la personne victime ; et ont plus de ressources (matérielles, sociales et symboliques).

Âge de la personne victime par rapport à la personne violente pour les moins de 26 ans*

sur 30 cas renseignés*

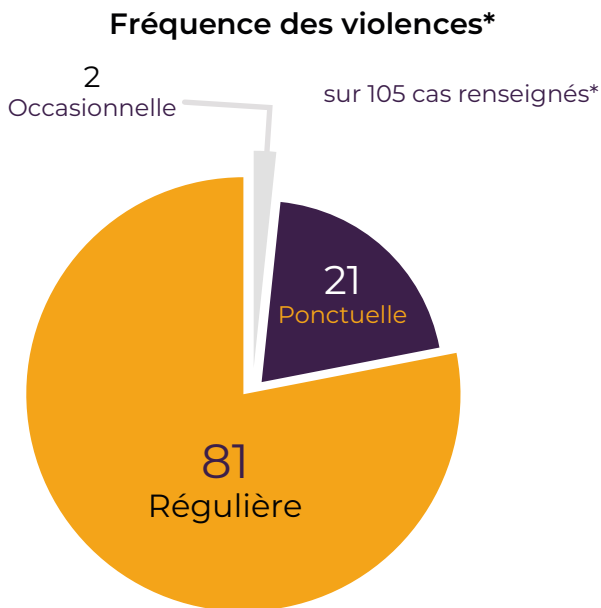




Caractéristiques des violences chez les jeunes

Les jeunes victimes vivent des violences régulières

Sur 105 personnes de moins de 26 ans vivant des violences ayant parlé de la fréquence des violences avec une répondante, on peut remarquer que dans 77,1% des cas, la personne vit des violences régulières. Dans 20,0 % des cas, la personne concernée vit des violences ponctuelles alors qu'elle ne vit des violences occasionnelles que dans 1,9 % des cas.



Pour les mineur-es, sur 16 cas renseignés, la majorité (12 cas) des personnes victimes de violences sont également victimes de violences régulières, et pour quatre d'entre elles, de violences ponctuelles.

Les moins de 26 ans vivent plus souvent des violences sexuelles que les autres personnes victimes

Les violences psychologiques sont le type de violences le plus prévalent chez les personnes victimes de moins de 26 ans (déclarés à 67,4%). Les violences verbales et sexuelles sont ensuite les types de violences les plus reportés chez les moins de 26 ans (respectivement 50,5% et

47,5%). Les violences physiques concernent quant à elles 33,2% des types de violences. Il est important de garder à l'esprit qu'une même personne victime peut déclarer plusieurs types de violences.

L'ordre des types de violences reste donc similaire entre les classe d'âge, cependant les proportions varient, et il existe quelques différences.

Ainsi, **les violences sexuelles sont plus fréquentes chez les personnes victimes mineures avec 24 % de violences sexuelles déclarées sur l'ensemble des types de violences (2^{ième} type de violence), alors qu'elles concernent 14,1% des types de violences chez les personnes victimes de plus de 26 ans (4^{ème} type de violence).**

Comparativement au plus de 26 ans, les personnes de moins de 26 ans déclarent plus de cyberviolences (respectivement 15,5% et 20,6%) et de violences sociales (respectivement 11,5% et 18,6%).

Les personnes mineures ont déclaré une moins grande variété de violences que le reste des interlocuteur·rices. En effet aucun·e mineur·e n'a déclaré avoir subi de violences économiques, administratives ou juridiques. Cela s'explique en partie par le fait que certaines violences administratives ou juridiques découlent de procédures autorisées en France uniquement pour les personnes majeures (telles que les pressions autour du divorce), ou de procédures liées à la garde des enfants (alors qu'aucune des personnes victimes de moins de 18 ans étant venues sur le tchat n'a déclaré avoir des enfants).

Type de violence	Plus de 26 ans	Moins de 26 ans
Psychologiques	72,0%	67,4%
Verbales	55,0%	50,5%
Sexuelles	34,5%	47,5%
Physiques	43,8%	33,2%
Cyberviolences	15,5%	20,6%
Sociales	11,5%	18,6%
Économiques	6,5%	5,0%
Privations	3,1%	5,3%
Administratives	2,2%	1,7%
Juridiques	2,2%	1,3%
Nombre de cas déclarés*	322	301

* La somme des pourcentages est supérieure à 100% car un·e même utilisateur·rice peut subir plusieurs types de violences

Des cyberviolences très présentes et multiformes chez les moins de 26 ans

Soixante-trois cas de cyberviolences sont répertoriés. Ceux-ci présentent une multitude de manières de faire vivre de la violence par le biais de menaces, de chantage, de pression, d'humiliations en lien avec le numérique. Dans 15,3% des cas, les personnes qui sont victimes de cyberviolences reçoivent des messages malveillants. Exiger l'accès au téléphone et pouvoir consulter les données personnelles de la personne représentent 14,1 % des cas. Dans 11,8 % des cas, des vidéos ou des photos sexuelles sont diffusées sur les réseaux sociaux et internet à l'insu de la personne victime. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que le type de cyberviolences le plus souvent déclaré est celui "autres type de cyberviolences" dans 22,4% des cas, c'est-à-dire une variété de cyberviolences qui sort des types de cyberviolences les plus communs que l'association quantifie généralement et qui viennent d'être présentés.

Type de cyberviolence	Nombre	Pourcentage
Autres cyberviolences	19	22,4%
Envoi de messages malveillants	13	15,3%
Exige l'accès ou de pouvoir consulter le téléphone	12	14,1%
Diffusion de photos/ vidéos sexuelles	10	11,8%
Appels à répétition pour surveiller les actes de la personne victime	9	10,6%
Contrôle / suppression de la présence en ligne	5	5,9%
Diffusion d'informations fausses ou dénigrantes	4	4,7%
Création de faux comptes au nom de la personne victime	4	4,7%
Diffusion d'informations privées (ou menaces)	3	3,5%
Envoi de contenus pornographiques	2	2,4%
Géolocalisation	2	2,4%
Exige l'envoi de nudes	1	1,2%
Total	63	100%

Cela montre à la fois la grande variété de cyberviolences possibles, et le fait que des nouveaux types de cyberviolences ne cessent d'apparaître (comme le fait de contrôler quand la personne victime a le droit d'utiliser son téléphone et ses réseaux sociaux). Cela montre notamment l'intérêt d'étudier ces types de violences et leurs nouvelles formes d'expressions afin de mieux les identifier et ainsi mieux aider les personnes victimes. La cyberviolence est donc utilisée comme stratégie de la personne violente pour augmenter son emprise sur la personne victime. Utilisés de façon malveillante, les outils technologiques permettent d'assurer une surveillance constante et une pression importante. Il est donc important d'investir les espaces numériques pour offrir des espaces sécurisés et sécurisants et enseigner une utilisation bienveillante.

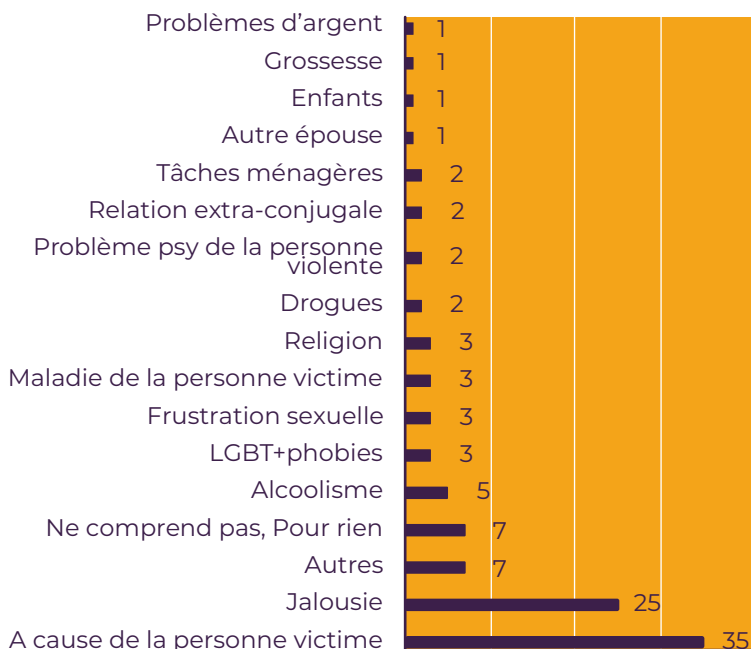
La cyberviolence peut également avoir lieu sans que la personne victime n'en soit consciente, par l'utilisation de logiciels espions par exemple permettant d'avoir accès au contenu de l'appareil technologique. La personne violente peut alors voir les messages qu'échange la personne victime ainsi que les sites internet qu'elle visite.

Idéalisation de la jalousie et accusation des personnes victimes

Une stratégie identifiée des personnes violentes pour assurer leur emprise est de rejeter la faute des violences sur un contexte externe à lui-elle-même. Ainsi, chez les jeunes, dans 33,6 % des cas le prétexte évoqué pour commettre des violences est celui qui inculpe la victime. La personne violente justifie ses actes en reportant la faute de ses propres comportements violents sur la personne victime (ex : "tu m'a énervé-e"). Ce type de

Prétexte(s) évoqué(s) par la personne violente

sur 104 cas renseignés*



comportement peut aussi être mis en parallèle avec l'accusation des personnes victimes pour d'autres faits, dans la société en général : "elle n'avait qu'à pas sortir le soir" ; "elle portait une mini-jupe", que l'on retrouve dans les mécanismes de la culture du viol⁴.

La jalousie est aussi un prétexte fortement utilisé et il représente 24,0% des cas. Ce chiffre élevé montre l'effet de la romantisation de la jalousie dans la société. Ainsi, la jalousie est comprise comme une façon d'exprimer son amour et les violences commises par quelqu'un-e de jaloux-e seraient dues à la personne victime. Cette jalousie entraîne un contrôle sur la personne victime qui doit alors faire attention à ses faits et gestes dans le but de ne pas rendre jalouse la personne violente. Les répondantes du tchat d'En avant toute(s) appuient sur le fait que dans ces contextes la jalousie n'est pas saine, et analysent avec les interlocuteur-trices ce rapport à la jalousie.

Dans 6,7 % des cas la personne violente ne se justifie pas, ne comprend pas l'origine de sa colère ou trouve d'autres justifications.

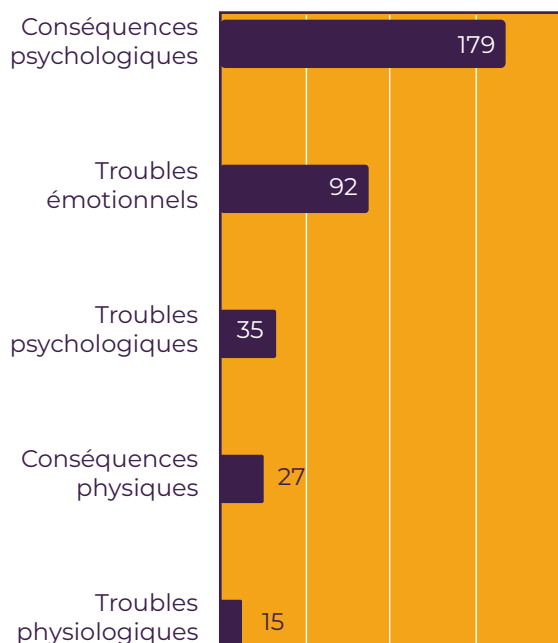


Conséquences des violences chez les jeunes

Des violences ayant des impacts à long terme sur les jeunes victimes

Dans plus de la moitié des cas rapportés (51,4%), les violences ont des conséquences psychologiques sur la personne qui les vit. Des troubles récurrents et ayant de lourdes répercussions sur la vie quotidienne de la personne victime d'ordre émotionnels (dans 26,4% des cas) ou d'ordre psychologiques (dans 10,1% des cas) sont également fortement présents. Les conséquences des violences chez les moins de 26 ans sont similaires aux conséquences des violences chez les plus de 26 ans. Ce sont dans les deux cas les conséquences psychologiques ou émotionnelles qui sont les plus représentées, tout comme la violence psychologique est le type de violence le plus représenté peu importe l'âge de la personne victime. Il est important de prendre en compte tous ces types de violences qui peuvent avoir de lourds impacts, à la fois psychologiques, émotionnels et physiques.

Conséquences des violences pour les personnes de moins de 26 ans





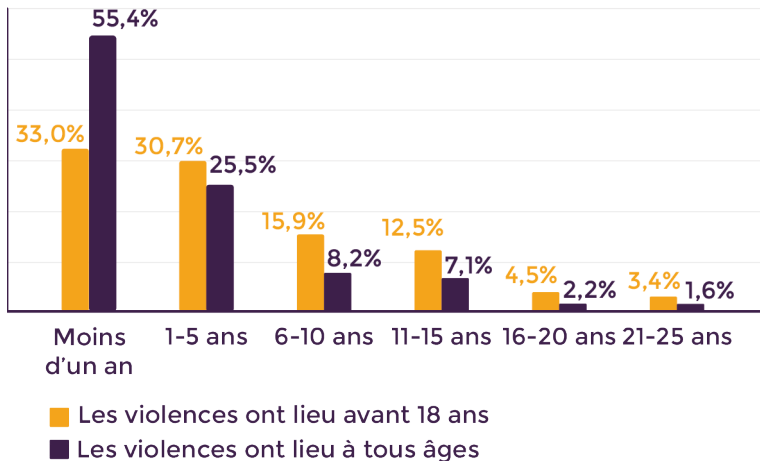
Procédures entamées par les jeunes personnes victimes

Un temps nécessaire avant de parler des violences vécues dans l'enfance et l'adolescence

Le fait de parler des violences qu'elles vivent est une démarche importante pour les personnes victimes. Cependant, il peut s'écouler quelques années avant que la personne ne se sente prête à en parler. Lorsque les faits de violence se passent avant 18 ans, 33,0% des personnes victimes viennent en parler dans la même année et 30,7% viennent sur le tchat dans les 5 années qui suivent les faits. Lorsque que l'on compare ces chiffres aux données globales, on remarque que **lorsque les faits ont lieu avant 18 ans, les personnes mettent plus longtemps à en parler**. En effet, dans les données globales, la proportion de personnes venant sur le tchat l'année même des faits de violence est de 55,4%, soit 22,4% de plus.

Moments des faits de violences (avant 18 ans et à tout âge de la vie) en fonction du temps mis pour raconter les faits

* Chiffres proportionnels aux données récoltées pour chaque tranche d'âge



Les jeunes entreprennent des démarches informelles et s'opposent à la personne violente

Sur 354 interlocuteur·rices, au moins 94 annoncent avoir déjà entamé des démarches informelles avant de venir sur le tchat, soit 26,6 %. Pour les $\frac{3}{4}$ des interlocuteur·rices, le tchat commentonsaime.fr semble être le premier contact pour parler de ce qu'ils-elles vivent⁵.

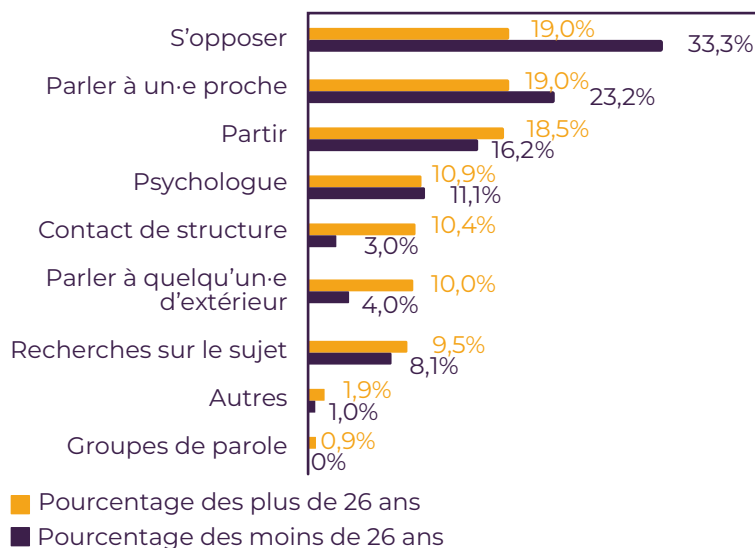
Proportionnellement aux données collectées pour chaque tranche d'âge, les personnes de moins de 26 ans s'opposent plus à la personne violente que les personnes de plus de 26 ans (respectivement 33,3% des démarches informelles contre 19,0%). C'est cependant la démarche informelle la plus répandue pour les deux tranches d'âge. Dans la majorité des cas le fait de s'opposer se traduit par le fait que la personne victime ait dit non, ait signifié son désaccord à la personne violente, ait exprimé que son comportement ne lui allait pas, voire ait mis en place une résistance physique face à sa violence (le repousser s'il la frappe par exemple). Dans 23,2% des cas, les personnes victimes de moins de 26 ans parle à un·e proche des violences et 16,2% partent de la relation violente. Une même personne peut entreprendre plusieurs démarches. De plus, sur 33 données renseignées sur la fin de la relation violente, 30 femmes victimes de violences dans leur couple, soit 90,1% ont pris elles-même la décision de mettre fin à la relation violente, contre 3 cas du conjoint violent décidant de terminer la relation.

Ces chiffres montrent que les personnes jeunes ne sont en rien inactives, et entreprennent des démarches afin de sortir des violences par leurs propres moyens.

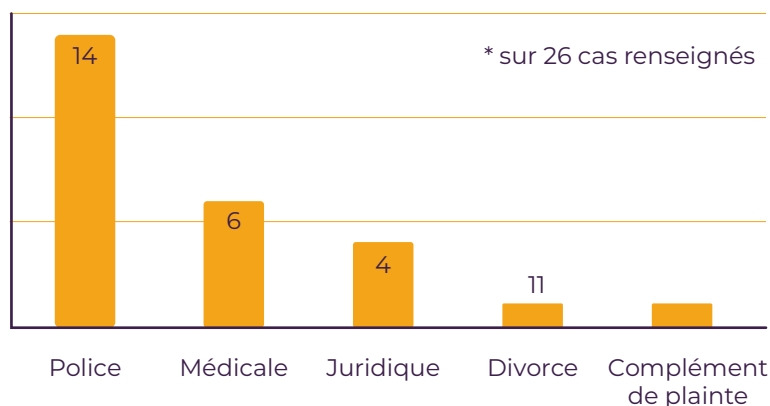
L'on observe également que les personnes de moins de 26 ans contactent proportionnellement moins des structures pouvant les accompagner sur un point de vue légal, associatif, social, que les personnes de plus de 26 ans (respectivement 3,0% contre 10,4% des démarches entreprises). Cela peut indiquer un manque de structures répondant à leur besoin ou une mauvaise identification par les jeunes de celles-ci.

Comparaison des démarches informelles effectuées par les plus de 26 ans et les moins de 26 ans*

* 211 cas renseignés pour les plus de 26 ans et 99 cas renseignés pour les moins de 26 ans



Types de démarches institutionnelles entamées par les moins de 26 ans*



Contacter la police est la démarche institutionnelle la plus effectuée par les jeunes

Sur les 26 jeunes ayant réalisé des démarches institutionnelles, plus de la moitié des personnes, soit 14, ont entamé des démarches auprès de la police. Et environ un cinquième de ces personnes ont décidé d'entamer en parallèle des démarches médicales. Les personnes victimes de violences de moins de 26 ans font aussi des démarches juridiques en troisième lieu (4 personnes).

Des mineur-es qui privilégient les démarches informelles

Les personnes mineures entament elles aussi des démarches. Ainsi, sur 63 personnes victimes mineur-es, au moins 21 ont déjà entamé des démarches informelles avant de venir sur le tchat, soit 33, 3 %. Les personnes victimes mineures ont déjà fait la démarche d'en parler à un-e proche, avant de partir ou de prendre la décision de consulter un-e psychologue.

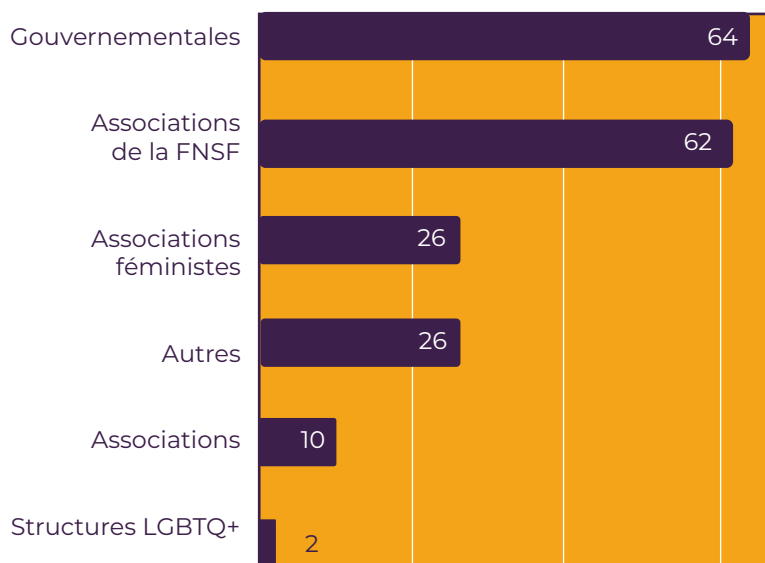
Les démarches institutionnelles des personnes mineures victimes de violences sont très peu renseignées. Sur 5 données, 4 mineur-es ont entamé une démarche avec la police, et un-e mineur-e une démarche médicale. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières : les personnes mineures sont moins informées de certains dispositifs, ou moins indépendantes que les personnes majeures sur la possibilité d'entamer certaines démarches. Une personne mineure peut par exemple déposer plainte, mais elle doit ensuite être représentée par une personne majeure pour se constituer en partie civile. De plus certaines démarches ne sont tout simplement pas faisables légalement par des mineur-es. Une des données de "démarche institutionnelle" recueillie par En avant toute(s) est par exemple le divorce, qui n'est donc pas possible pour les mineur-es. De même, les démarches juridiques comme l'ordonnance de protection ou l'obtention d'un Téléphone Grave Danger⁶ sont majoritairement mises en place par et pour des femmes majeures.

Orientation des moins de 26 ans vers le tchat de la police et de l'accompagnement psychologique

Sur les 206 cas recensés, il y existe une grande variabilité dans le type de structures de redirection. Les personnes qui vivent des violences sont en priorité orientées vers la plateforme de signalement des violences à caractère sexuel et sexiste, (18% des fois), sur lequel des policier-ères et gendarmes formé-es répondent aux victimes. Il s'agit d'une initiative récente qui a été lancée le 27 novembre 2018. Cette plateforme est ouverte 7j/7 et 24h/24 et permet à la personne d'entreprendre des démarches légales (dépôt de plainte, intervention, dépôt de main courante). En deuxième place, les jeunes sont majoritairement orienté-es vers le planning familial (11,2%) qui est une structure qui les accompagne dans

la prise en charge de leur parcours sexuel (prévention, contraception, avortement) et dans certains plannings, des violences qu'ils et elles peuvent y vivre (violences au sein du couple, violences sexuelles), mais aussi de leur situation familiale. Dans une dimension d'acceptation et de déconstruction des violences, les personnes qui en vivent demandent souvent un appui psychologique, ce vers quoi En avant toute(s) les oriente. Un soutien psychologique auprès d'un-e psychologue peut aussi être proposé (5,8%) quand la personne risque d'entreprendre des démarches lourdes émotionnellement. Quand la personne victime de violences souhaite entreprendre des démarches concrètes auprès d'associations, l'orientation se fait également vers des structures du réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (5,3%) qui accompagnent les femmes victimes de violences dans leurs démarches juridiques, de logement, psychologique, d'indépendance financière etc. Enfin, pour accompagner leur déconstruction/reconstruction, des liens vers des sites, des bd, des vidéos youtube de déconstruction sur le genre, la sexualité ou l'orientation sexuelle sont également partagés (12,9%).

Structures de redirection pour les personnes victimes de moins de 26 ans

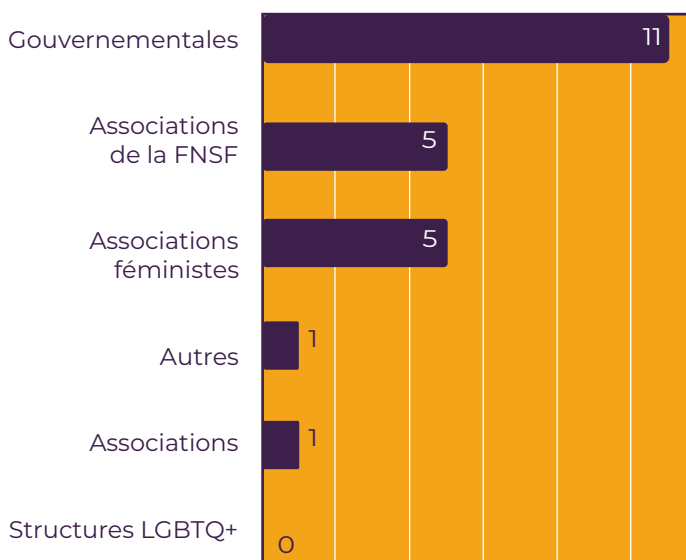


Des mineur·es orienté·es surtout vers des structures qui leur sont dédiées

Sur les 23 mineur·es ayant été redirigé·es vers des structures, on remarque une moins grande variété d'orientations. La première est l'orientation vers des structures gouvernementales, telles que la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes, tenue par la police, (4 cas) et le 119 (4 cas), qui est le numéro spécial du gouvernement pour les mineur·es victimes de maltraitance et/ou de violences. Le planning familial représente les 5 cas de réorientations vers des structures féministes, notamment parce qu'il se présente clairement comme adressé (entre autres) aux jeunes, et à l'accueil de mineur·es. Il est donc identifié comme une structure ressource pour les jeunes.

Que ce soit au 119 ou au Planning Familial, les mineur·es sont donc majoritairement (55,6 % des cas) orienté·es vers des structures spécialisées "jeunesse" et moins vers des structures spécialisées sur les violences dans le couple.

Structures de redirection pour les personnes victimes mineur·es





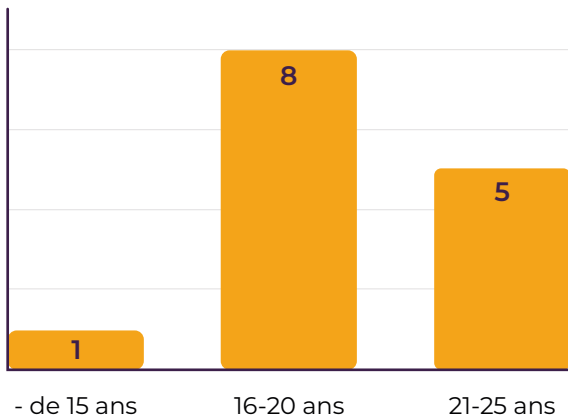
Les témoins de moins de 26 ans

Venir sur le tchat pour une autre personne

Les témoins sont les personnes de moins de 26 ans qui viennent sur le tchat pour relater l'histoire d'une autre personne plus ou moins proche. La grande majorité (14 personnes) vient sur le tchat pour des ami-es. Nous avons eu également un membre de la famille de la victime et un conjoint de victime. Toutes les données qui suivent sont extraites de ces 16 interlocutrice-eurs.

Sur 13 âges renseignés, les interlocuteur-rices ont entre 15 et 25 ans, avec une moyenne d'âge de 19,6 ans.

Fréquence des témoins par tranche d'âge



Des témoins qui sont majoritairement des femmes venant pour une proche

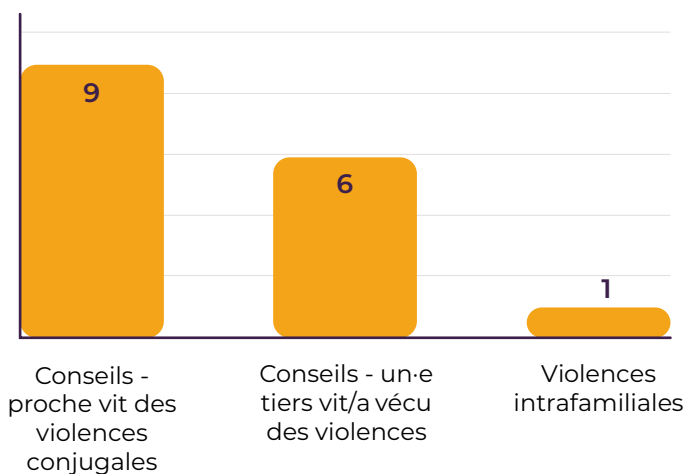
Les femmes représentent 87,5 % des témoins venant sur le tchat. Les histoires relatées par ces témoins concernent des victimes qui sont à 87,5% des femmes et où les personnes violentes sont à 76,9% des hommes.

Les témoins viennent la plupart du temps demander des conseils concernant un-e proche qui vit des violences conjugales ou pour une tierce victime de violences. La demande essentielle d'une personne

concerne des violences intrafamiliales. Ce sont souvent des personnes qui se sentent impuissantes et qui ont besoin d'être initiées aux termes d'emprise, de cycles des violences, etc.

Les répondantes se concentrent surtout sur les ressentis des témoins et les invitent à prendre soin de sa personne, à rester à l'écoute de la victime sans la juger tout en se protégeant. Il arrive que les témoins aient été elles et eux-mêmes victimes de violences dans le passé.

Demandes explicites des témoins



Des témoins du même âge que les personnes victimes

Les 4 interlocuteur·rices témoins ayant renseigné·es l'âge de la personne victime ont exactement le même âge que la victime : 16, 17, 19 et 20 ans respectivement, et ce sont tous·tes des "proches de la victime". Les jeunes mineur·es et de moins de 26 ans prennent tout autant la décision de venir en aide à des personnes de leur entourage que des personnes de plus de 26 ans.

Cette utilisation du tchat par les témoins indique que les violences au sein du couple sont repérables et repérées par l'entourage. Cela permet d'insister sur l'importance de valoriser leurs capacités d'action, en les aidant par exemple à réagir, car ces personnes sont bien souvent les premiers relais pour les victimes. Il est important toutefois de ne pas les laisser seul·es avec des situations parfois très dangereuses.

Notes

1 L'item "conseils - vit/a vécu des violences" : concerne des personnes qui vivent des violences sans être en couple ou de la famille de la personne violente.

2 "Le domicile de la personne violente" désigne le fait qu'une personne victime peut vivre avec quelqu'un-e avec qui elle n'est pas en couple et qui n'est pas de sa famille et qui est violente envers elle.

3 La famille comprend les parents, frères et soeurs, oncles et tantes, mais ne comprend pas les conjoint-es qui est une catégorie distincte.

4 La culture du viol est un concept sociologique utilisé pour qualifier un ensemble de comportements et d'attitudes partagés au sein d'une société donnée qui minimiseraient, normaliseraient voire encourageraient le viol.

5 Ce chiffre est sûrement plus élevé que la réalité car toutes les personnes ne parlent pas de leurs démarches.

6 Le TGD, Téléphone Grave Danger est un dispositif de téléprotection mis en place par la loi du 4 août 2014. Le-la procureur-e de la République peut attribuer, pour une durée de six mois renouvelable, à une personne victime de violences dans le cadre conjugal ou de viol, un téléphone lui permettant d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger. Voir : MINISTÈRE DE LA JUSTICE, Le dispositif Téléphone grand danger (TGD), 2017. Disponible sur <https://cutt.ly/RfAuhOe>

Conclusion

Les violences dont sont victimes les jeunes, au sein du couple ainsi qu'au sein de la famille, sont une réalité peu connue qu'il est pourtant essentiel de documenter. Par cette étude, En avant toute(s) a mis en avant l'expertise et les informations récoltées sur son terrain associatif via son tchat commentonsaime.fr. La réalité du terrain est en effet importante à mettre en exergue et à valoriser, car elle est au plus proche de la réalité des personnes concernées.

Ouvrir un espace d'écoute, de détection et de redirection, adapté aux moyens de communication utilisés par les jeunes est une action aujourd'hui primordiale pour accueillir la parole de nombreux-ses jeunes victimes de violences dans leur couple ou leur famille. En outre, il est nécessaire d'aborder ces questions de violences sous l'angle des relations de couple, de l'amour et des relations familiales saines, car une jeune personne victime se reconnaît rarement dans les termes associés aux violences conjugales.

Il apparaît dans cette étude que le public jeune est vulnérable sur plusieurs points.

Premièrement, une jeune personne est généralement encore sous influence de sa famille. Or, alors que pour la plupart la famille est un endroit sain et sécurisant, il arrive que des violences se passent parfois en son sein. Cela a notamment été mis en avant pendant le confinement où la cohabitation forcée des membres d'une même famille a mené à une augmentation des manifestations de violences au sein de la famille. Celles-ci peuvent résulter dans le fait que les codes d'une relation saine ne sont pas clairs pour les jeunes personnes, d'autant plus si ceux-ci ne sont pas acquis par des formes de socialisation secondaire, tels que l'école. De plus, ces codes relationnels non-sains sont très généralement couplés à des rapports de genre inégalitaires. Lorsque les jeunes se mettent en couple, elles et ils pourraient donc être plus sujet·tes à identifier comme normales des relations violentes. Cette hypothèse, qui demande une analyse qualitative des textes et données du tchat, sera étayée dans le volet 2 de cette étude.

Le “flou” de ces codes relationnels sains est notamment visible par la perception de la jalousie comme comportement romantique. Il en découle qu’une personne violente légitimise ses violences par sa jalousie, qui est présentée comme normale, voire une preuve d’amour, dans l’imaginaire collectif. Cependant, cette jalousie, qui lui permet de renforcer son emprise sur la personne victime, n’est pas saine.

Cette romantisation, accompagnée de la banalisation des comportements de contrôle, de surveillance et d’humiliation, ainsi que l’éducation genrée différenciée transmise aux filles et garçons dans notre société participent d’une culture de la violence conjugale, c’est-à-dire qu’elles fournissent un terrain social fertile et même protecteur pour l’exercice de violences au sein du couple de la part des personnes en position de domination dans notre société, soit principalement les hommes cisgenres, blancs, valides et possédants des revenus.

Deuxièmement, En avant toute(s) a observé que les jeunes personnes victimes étaient fortement en situation de dépendance financière. Ceci est donc un frein pour s’affranchir des violences, qu’elles soient familiales ou de couple. Il est en effet compliqué de quitter une relation si aucune sécurité, notamment de logement, n’est assurée par la suite.

Troisièmement, les jeunes et notamment les mineur-es bénéficient de peu d’associations spécialisées sur les violences de couple et cela d’autant plus dans certaines régions françaises, et dans les zones rurales. Il peut donc être difficile pour elles et eux de trouver des informations et de l’aide pour détecter des violences. Former les professionnel·les en contact avec des jeunes à détecter ces violences et renseigner les jeunes, via leurs moyens de communication, ainsi que le fait En avant toute(s) depuis plusieurs années, sont donc des axes primordiaux pour combattre les violences sexistes et sexuelles.

D’un point de vue général, lorsqu’on parle de violences conjugales, l’image d’une “femme battue” vient souvent à l’esprit. Cependant, En avant toute(s) met ici en avant, un constat partagé par d’autres associations, que les violences psychologiques sont une composante inhérente des

violences de couple. En effet, la stratégie même de la personne violente, fonctionne principalement via ces violences psychologiques. Il s'agit pour la personne violente d'amoindrir la confiance en soi de la personne victime et d'asseoir son autorité sur elle. Ces violences psychologiques sont reportées par la majorité des personnes victimes accompagnées sur le tchat, indépendamment de leur âge. Une meilleure compréhension de ces violences et des impacts qu'elles engendrent - majoritairement psychologiques eux-aussi - est un axe d'action nécessaire. Il serait également nécessaire d'investiguer si les personnes victimes arrivent elles-mêmes à identifier et dénoncer plus facilement ces violences psychologiques et quels sont les facteurs qui l'expliquent.

Par ailleurs, tout comme cela a été mis en avant par la recherche-action du Centre Hubertine-Auclert, les outils numériques sont massivement utilisés par les personnes violentes. En avant toute(s) observe notamment que leur utilisation malveillante ne cesse d'évoluer et de se transformer. La prise en compte de ces cyber-violences, leur étude et les impacts spécifiques qu'elles peuvent avoir sont notamment des axes d'études importants et nécessaires.

Cette étude a été pensée comme la première partie d'une réflexion plus large sur le phénomène des violences de couple et au sein de la famille, chez les jeunes. Aussi, l'analyse s'est concentrée ici sur la forme quantitative des données du tchat. Une analyse qualitative et textuelle de ces tchats permettra de compléter et soutenir les informations détaillées dans ce présent écrit.

Cela permettra notamment de mettre en avant une composante essentielle du tchat qui est sa forme écrite, et qui en fait une pratique sociale nouvelle.

En avant toute(s) est
membre du réseau

♀ Solidarité
femmes
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit